

**LOUIS ROUBAUD**

---

**36**

**QUAI DES  
ORFÈVRES**



BOIS GRAYÉ DE RÉCAN

**LES ÉDITIONS DE FRANCE  
20. AVENUE RAPP. PARIS**

**36, QUAI DES ORFÈVRES**

T 12 C 2

LOUIS ROUBAUD

36,

QUAI DES ORFÈVRES

DU MÊME AUTEUR :

- LE ROSE ET LE GRIS . . . . . 1 vol.
- LES ENFANTS DE CAÏN. . . . . 1 —
- LE VOLEUR ET LE SPHINX. . . . . 1 —
- FIGURES DE DANSE . . . . . 1 —



Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.



L·E·F



PARIS  
LES ÉDITIONS DE FRANCE  
20, AVENUE RAPP, 20

Copyright, 1927, by Louis Roubaud

*Il a été tiré de cet ouvrage :*

DOUZE EXEMPLAIRES SUR PAPIER VELIN PUR FIL LAFUMA

*Numérotés de 1 à 12.*

ET CINQ EXEMPLAIRES MÊME PAPIER HORS COMMERCE

*Numérotés de I à V*

---

DEUX CENTS EXEMPLAIRES SUR PAPIER ALFA

*Numérotés de 13 à 212.*

ET VINGT EXEMPLAIRES MÊME PAPIER HORS COMMERCE

*Numérotés de VI à XXV.*

PREMIÈRE PARTIE

---

36, QUAI DES ORFÈVRES

LA « P. J. »

## 36, QUAI DES ORFÈVRES

---

### JE SUIS FLIC

Mardi matin, le premier courrier m'a apporté un imprimé m'intimant l'ordre de me présenter le lendemain à neuf heures, 36, quai des Orfèvres, à la Direction de la Police Judiciaire.

Ma conscience est tranquille.

On ne va pas m'arrêter, au contraire. Je vais être engagé dès demain comme inspecteur.

Il y a près d'un an que j'ai posé ma candidature, il y a bien six mois que j'ai passé un premier examen. Je suis sorti victorieux du problème élémentaire sur le réservoir (les trois robinets

qui le remplissent et la soupape qui le vide); j'ai triomphé de la dictée avec ses traquenards de participes. J'aurais pu être « accroché » par le rapport que je n'avais pas pimenté d'un seul « sus-nommé » mais l'on s'est montré indulgent.

Trois mois plus tard, j'ai dû me soumettre à une visite médicale très rigoureuse qui a démontré mon excellente constitution. Il m'a fallu néanmoins bénéficier de la faveur, car ma taille dépasse un peu les 1 m. 70 considérés comme maximum : un policier ne doit pas se faire remarquer.

Quelques semaines après, nouvel examen. J'ai comparu devant un jury qui ne m'a rien demandé et à qui je n'ai rien répondu; mais j'ai été admis tout de même. C'est dans l'argot professionnel *l'examen de binette*.

Enfin, mercredi, je me suis présenté à l'heure militaire, ma convocation à la main, à M. le chef du personnel. Ce fut encore une journée de tribulations. On m'a montré ma nomination signée

du ministre de l'Intérieur. On m'a conduit à l'anthropométrie comme un simple bandit; on m'a fait asseoir dans le salon des glaces sur un fauteuil d'acier, ma tête enserrée dans un demi-cercle de fer comme pour une électrocution et l'on m'a inondé de lumière au mercure. J'ai vu vingt fois mon visage tantôt violet, tantôt verdâtre.

Il est résulté de cette séance une image cadavérique, une tête d'assassin que l'on a collée sur une carte d'identité bicolore, établie à mon nom avec mon signalement.

J'ai pu être affecté ensuite au service du *Centre* ou de la *Permanence*.

\* \* \*

C'est en entrant par le quai des Orfèvres, dans l'aile gauche du Palais de Justice au fond de la cour, un bâtiment « provisoire » qui doit être fort ancien.

Une sorte de baraque en pierre sans

étage abrite dans une salle unique quelque cinquante ou soixante inspecteurs.

Les abords de cette salle ne m'ont laissé aucune illusion; ils suffirent à créer « l'atmosphère ».

Une courte galerie, une série de cabines de sûreté. On peut voir dans chacune d'elles un inconnu qui s'ennuie en attendant sa vérification d'identité ou son transfert dans une vraie prison.

Un factionnaire en civil surveille par le judas ces détenus avant la lettre.

Tout près de là se trouve le bureau de M. le Principal.

Je le connaissais de réputation. Il avait été célèbre avant la guerre avec le grade de brigadier et les journaux avaient souvent réservé à sa photographie les honneurs de leur première page.

Il m'a reçu avec une bienveillance un peu distante.

C'est un podagre à face glabre qui fut alerte et souple lorsqu'il accomplit dans des circonstances périlleuses des arrestations rocambolesques.

Il est arrivé au faite de sa fortune.

Au-dessus de lui il n'y a que le commissaire.

Mais le commissaire est un officier; l'inspecteur, même principal, demeure un « sous-off » comme un adjudant-chef. Pour moi le « Principal » est un personnage prestigieux que je n'aurai plus l'occasion de revoir pendant ma très courte carrière. Il m'a tendu la main et m'a donné quelques conseils de discipline et de dévouement tout en me souhaitant la bienvenue.

Les brigadiers et les brigadiers chefs qui occupent un autre bureau avec leurs secrétaires m'ont fait un accueil plus rude et l'« ancien » qui me pilote ne m'adresse que des phrases très brèves. Mon nom, mes prénoms, tout mon état civil sont de nouveau inscrits sur

d'autres registres et je pénètre enfin dans la salle commune.

\* \* \*

Une chambrée.

Il y a des lits, des tables, des chaises. Ça et là quelques encriers sans porte-plume et quelques porte-plume sans encrier. Et une foule d'hommes assis ou debout qui parlent dans la fumée, qui discutent sur le manillon ou accusent avec force une série d'atouts.

Mon mentor m'a abandonné. Par contenance je « m'intéresse » à une partie de cartes. Aucun de ces hommes n'a la tête de l'emploi. Ni les moustaches noires, ni l'accent roulé selon les bonnes traditions. Ce sont plutôt des employés, des bureaucrates. Quelques jeunes affectent l'allure sportive.

De temps à autre la porte s'ouvre; un secrétaire lance d'une voix robuste des noms :

— Guyon, Lazaret, Robert, « en tenue » !

Il n'y a pas de tenue.

Mais Guyon, Robert et Lazaret cueillent leur pardessus et leur chapeau au porte-manteau et disparaissent; la partie de manille est démantibulée, un amateur remplace le quatrième défaillant.

\* \* \*

Un collègue obligeant m'informe de nos heures de travail. Il y a deux équipes : la première — la nôtre aujourd'hui — prend son service à huit heures du matin jusqu'à midi et de quatorze heures trente à dix-neuf heures. C'est la journée de huit heures et demie.

La seconde, dont nous ferons partie la semaine prochaine, commence à midi jusqu'à cinq heures et continue à sept heures du soir jusqu'au lendemain matin huit heures.

— Dix-huit heures de travail !

— Non, dix-huit heures de présence. En effet, beaucoup ne bougeront pas



de la journée. Ils attendront stoïquement l'appel de leur nom et rentreront chez eux énervés par leur inaction... Mais la nuit n'est pas toujours coupée de brusques réveils et tout le monde n'est pas désigné pour l'affaire nocturne.

— Quelle affaire?

— N'importe quoi. Une arrestation, une « planque ».

— ... ?

— Oui, une « planque »... une surveillance ou une filature si tu veux.

La porte s'est ouverte, des parties de manille ont été interrompues. Des groupes se sont formés, qui discutent avec animation.

Discussion politique? J'entends parler d'élections, de manœuvres?

Renseignements pris, il s'agit d'élire à la prochaine assemblée le bureau de l'« Association ».

Une feuille circule : *La Sûreté Parisienne*.

J'y trouve des revendications au sujet des traitements, des indemnités, des cartes de circulation sur les tramways, autobus et métros.

Ce journal me révèle quelques dissentiments entre certaines catégories d'inspecteurs; les mécontents s'y expriment en style fleuri :

*Nous sommes tous les camarades de la même infortune, que nous brandissions ou le porte-plume ou le cabriolet. Que ceux de l'avant, s'ils sont à l'honneur, n'oublent pas que l'arrière aussi a sa grande utilité et que les avantages des uns n'enlèvent pas ceux des autres...*

Un éloquent appel à l'union cherche à rallier les dissidents à l'Association :

*L'ombre pâlisante du courant dissident dont le déclin se dessine depuis quelques mois, nous incite plus que jamais à faire appel à l'union de tous... Souhaitons que pour le bien commun ils reviennent tous grossir l'édifice*

*moral qu'ils ont un instant ébranlé, mais non détruit.*

J'approuve quelques maximes lapidaires :

*La solidarité dans un groupement d'individus est la force qui brise sans heurter les résistances les plus froides !*

Je relève encore dans cette feuille une définition de l'inspecteur par lui-même. J'en ferai mon profit pour le fond et je m'en inspirerai, pour la forme, dans mes premiers « rapports » :

*Les agents d'autorité sont les hommes du devoir dont la destinée comporte une quantité limitée de chances d'atteindre la fin de leur carrière sans éprouver le péril inhérent à leur rôle social.*

Mais un ordre claironnant interrompt cette diversion littéraire. Mon nom vient d'être lancé dans la salle, suivi du fatidique : « En tenue .»

Déjà !

## LA PREMIÈRE FILOCHE

J'ai fait mes débuts avec l'inspecteur Bouclet, un athlète blond, ancien moniteur de Joinville, qui rompt des ficelles en gonflant ses biceps.

Il rompt des ficelles dans la petite salle du débit de vins où nous sommes installés près de la vitre, mais il ne quitte point d'un œil la porte en face, de l'autre côté de la rue.

Nous sommes en « planque », c'est-à-dire en surveillance, rue de Dunkerque.

Le surveillé que je ne connais pas encore, Bouclet l'a suivi, hier, sans

pouvoir obtenir les indications qu'il désire : l'homme se méfiait. On possède son identité; il est descendu à l'hôtel avec plusieurs valises bourrées de timbres-poste, des faux timbres-poste.

— Allons-nous l'attendre longtemps?

— Je ne pense pas, mais en « planque », on n'a pas d'heure. J'en ai fait une qui a duré quinze jours en plein hiver.

Peut-être Bouclet a-t-il deviné que je ne suis pas un « collègue » ordinaire : son intuition professionnelle lui a-t-elle fait pressentir mon rôle d'enquêteur? Il va au-devant de ma curiosité.



— Une surveillance, m'explique-t-il, ce n'est pas une besogne pour des gens fatigués. Cela se passe le plus souvent debout, en plein air, au même endroit. On déjeune ou l'on dîne comme on peut. Quelques minutes d'inattention suffisent à vous faire

perdre le bénéfice d'une semaine de surmenage et à être mal noté par les chefs.

» La surveillance se double le plus souvent d'une « filoché » (une filature), vous en ferez sans doute l'expérience tout à l'heure.

» La *filoché* ne demande pas seulement de bonnes jambes. Elle exige beaucoup d'adresse et de présence d'esprit.

» Quand on parle du problème de la circulation à Paris, on ne pense pas à nous. Il nous faut toujours avoir un œil fixé sur le « client » pour ne point le perdre et l'autre sur les voitures pour ne pas nous faire écraser. Nous devons être prêts à prévoir les moindres intentions de notre homme. Va-t-il prendre le tramway complet en *surcharge*? Va-t-il aviser un providentiel taxi au moment où il est impossible d'en trouver un autre pour le suivre?

» Une femme vous dépistera dans le dédale d'un grand magasin... et si vous rentrez trop souvent penaud en écri-

vant sur votre rapport que la trace est perdue, gare à votre avancement !

Je vais approuver; Bouclet m'arrête :

— Le voilà !

Il s'est dressé sans hâte; il a rangé lentement sa chaise contre la table :

— Vous venez ?

Dans la rue, il m'a désigné notre client.

— Faites attention de ne pas vous faire « brûler ». C'est un méfiant ! Arrêtez-vous, ne le regardez pas... Regardez-le maintenant !

Notre homme a quarante ans environ, il est correct, rasé, vêtu d'un raglan gris foncé, coiffé d'un feutre assez large. Il a sous le bras une grosse serviette noire rebondie.

— Il y a au moins trente mille francs de timbres là-dedans !

Nous tournons à gauche, puis à droite, notre homme revient sur ses pas...

— Méfiez-vous des « coupures » !

La coupure est une manœuvre familière de l'homme traqué. En chan-

geant de direction intempestivement, en obliquant dans les rues peu passantes, en tournant sans logique autour de son point de départ, il se donne toutes les chances de découvrir ses suiveurs s'il en a.

L'homme à la serviette nous a conduits jusqu'au métro de la gare du Nord. Je ne m'étonne plus qu'il nous ait d'abord aiguillés sur un mauvais quai avant de se décider pour la direction « Italie ». Encore laisse-t-il passer une rame, ce qui devrait nous démasquer si nous n'étions servis par l'affluence. Nous nous sommes, du reste, vivement intéressés au plan affiché contre la muraille comme pour nous assurer de notre chemin.

Nous voici dans la rame avec notre client, dans la même voiture, à quelques mètres de lui... et de sa serviette noire. Il s'est placé près d'une porte de sortie. Nous aussi.

Le voyage se poursuit sans incident jusqu'à la station « Richard-Lenoir ».

Mais ici s'engage une passe d'armes qui nous prouve que nous avons affaire à un excellent escrimeur. Notre client n'a pas bougé durant l'arrêt. Il a attendu la fermeture des portes, le coup de sifflet, sans un mouvement. Déjà la rame est en marche. Soudain l'homme à la serviette a fait glisser la portière et a sauté sur le quai. Bouclet le suit des yeux sans esquiver, lui non plus, un seul geste.

— Nous sommes « semés ».

Je le regarde atterré, il m'explique :

— Nous ne pouvions pas descendre sans nous découvrir de la façon la plus évidente. Mais n'avez-vous rien remarqué ? De quel côté se dirigeait-il ? A droite ou à gauche ?

— A droite.

— Eh bien, la sortie est à gauche. Il est resté dans la station pour prendre la rame suivante. Voilà une belle coupure !

Et sans me donner le temps de le consoler, il m'ordonne :

— Vous allez descendre avec moi à la prochaine station « Bréguet-Sabin ». Vous resterez sur le quai et vous attendrez la première rame. J'y serai probablement.

— Vous ?

— Oui, je vous ferai signe de mon wagon. Si je n'y étais pas, c'est que je serais arrivé trop tard, en ce cas vous monteriez n'importe où et vous tâchez de surveiller toutes les descentes aux prochaines stations. C'est d'ailleurs à peu près impossible. Si on est définitivement semés tous les deux, rendez-vous à la Permanence.

A Bréguet-Sabin, Bouclet saute prestement sur le quai, gravit à toute allure les marches de l'escalier de sortie...

J'ai quelque dix minutes à me morfondre, car, à cette heure et sur cette ligne, les rames sont assez espacées.

Enfin un coup de sifflet ; le train entre en station, j'aperçois Bouclet dans la seconde voiture non loin de l'homme à la serviette.

Mon collègue se souvenant d'avoir été Joinvillais avait regagné au pas gymnastique la station « Richard-Le-noir » avant l'arrivée de la seconde rame.

Il y avait retrouvé son client et s'était embarqué derrière lui.

Le reste de la filature n'est plus qu'un jeu. L'homme traqué, que sa manœuvre a mis en confiance, nous guide bien malgré lui jusqu'à un hôtel voisin de la gare de Lyon. Des renforts sont demandés par téléphone et quelques instants après « l'individu » et son complice sont arrêtés. On les trouve porteurs de plus de deux cent mille faux timbres de 0 fr. 25.

Bouclet se montre débonnaire avec ses adversaires vaincus ; il les estime en raison même de la peine que leur capture lui a donnée.

Dans le poste où on conduit les deux faussaires, il converse familièrement avec eux en attendant l'exécution de quelques formalités. Il s'adresse de préférence à notre client :

— As-tu déjà « payé » ?<sup>1</sup>.

— Oui.

— Combien ?

— Cinq ans.

— Alors, tu es bon.

Il le plaint presque.

On apporte à ce moment une cordelette assez robuste destinée aux scellés de la serviette. Il s'en fait donner 25 centimètres qu'il noue autour de son bras à hauteur du biceps.

— Tiens, regarde.

Et d'une flexion, il fait éclater la cordelette.

1. « Payer » : faire de la prison.

## UN CRIME A ÉTÉ COMMIS

Le brigadier chef Lagneau, de la section spéciale, s'absorbe sur un dossier que vient de lui confier le Principal.

— Vous voyez, me dit-il, cela fait déjà beaucoup de papier, mais il n'y a rien dedans.

Les pièces de ce dossier semblent copiées les unes sur les autres; il y a un rapport de commissaire de police, une note du juge d'instruction, d'autres feuilles calligraphiées ou dactylographiées constatant à peu près dans les mêmes termes l'assassinat d'un journa-

lier, un certain Daubert (Joseph-Émile-Baptiste).

Les détails ne manquent pas sur la victime ni ses prénoms autant qu'il en peut avoir, ni sa profession, le chiffre de son loyer, la date de sa naissance...

Mais sur l'assassin à peine un nom... et encore un nom au conditionnel : Borgès, Borgais ou Borgèze !

\* \* \*

Le brigadier chef Lagneau, par habitude, manifeste sa colère :

— Ah ! celle-là, elle est bien bonne ! tenez, jeune homme, mettez-vous en tenue et allez chercher Borgès... Vous savez bien, Borgès ou Borgais ou Borgèze... Il doit avoir un nom dans ce genre et habiter quelque part à Paris ou ailleurs...

Il lève les bras au plafond et les laisse retomber dans un irrémédiable accablement.

— Non ! croyez-vous, quels idiots !...

L'affaire exposée dans toute la pape-rasse étalée là sur la table peut se résumer en quelques lignes :

Des gardiens de la paix cyclistes ont trouvé avant-hier, à neuf heures du soir, rue du Moulin-Vert, un homme d'environ vingt-cinq ans, étendu sur la chaussée gravement blessé. Ils l'ont transporté à l'hôpital Saint-Joseph. Cet inconnu, atteint de trois balles dans les deux poumons, a donné son nom : Daubert, mais s'est refusé à donner le moindre détail sur son agresseur.

— Ça me regarde, a-t-il répondu ; la police n'a rien à faire là-dedans. Je réglerai mon affaire moi-même !

Quelques minutes avant de mourir, il a pourtant prononcé un nom d'une voix inarticulée. L'infirmier a cru comprendre « Borgès ». Enfin, Daubert avait en quelques phrases délirantes parlé d'un ennemi qui aurait à purger une peine de dix ans de réclusion.

Aujourd'hui Daubert est enterré, on ne peut plus attendre de lui aucun éclaircissement.



— Passez-moi les feuilles de recherches.

Lagneau va renforcer le tas de papier accumulé sur la table.



Sur des formules de différentes couleurs selon le service auquel elles sont destinées, il écrit toutes les combinaisons possibles du mot Borgès : 1° sur une feuille jaune pour les archives de la police judiciaire; 2° sur une feuille verte pour les garnis; 3° sur une feuille bleue... Il y aura ainsi des notes pour la « Brigade Mondaine », pour les « Passeports », pour les « Permis de séjour »...

Dans chacun de ces services, des fonctionnaires recherchent des dossiers de tous les Borgès ou simili Borgès parmi quelque cinq cent mille cotes!

Le classement euphonique qui a été adopté leur facilitera d'ailleurs leur tâche.

Maintenant, Lagneau consulte de nouveau les rapports établis sur la victime.

Daubert n'est guère plus recommandable que son assassin, sa profession de journalier est vague. Il a vécu avec une femme connue dans le quartier sous le nom de la « Belle Niçoise ».

La Niçoise s'appelle de son vrai nom Marie-Etiennette Paufin, elle a quitté Daubert depuis près d'un an et habite en ce moment 25 *ter*, rue du Château.



Il va de soi que cette femme a pu jouer un rôle dans le crime.

— Allez-y, décide Lagneau.

Une maison maussade, triste et sale, avec des cours et des arrière-cours, des petits logements d'ouvriers, presque des taudis. C'est là que demeure au sixième étage, dans une chambre, cette jeune femme qui n'est point

Niçoise ni belle en dépit de son nom. Le concierge qui nous renseigne, un vieux retraité, connaît peu ses locaux.

— Il y en a trop... et ils ne font que passer !

Pourtant mademoiselle Paufin reçoit souvent la visite d'un garçon de vingt-cinq ans, M. Crochard. C'est tout.

\* \* \*

Mais les fiches multicolores ou du moins quelques-unes d'entre elles, sont revenues. Lagneau les retrouve sur son bureau à notre retour.

L'une d'elles porte « Borgel, Albert-Etienne, vingt-cinq ans, dix ans d'interdiction de séjour, dossier A. P. J. 592.445 ».

\* \* \*

La coïncidence du nom et des dix années non pas de réclusion mais d'in-

terdiction de séjour est peut-être un indice.

— Faites un « sommier » et une « photographie », m'ordonne Lagneau.

Il établit sur une feuille bleue une note pour le Service des Sommiers judiciaires et sur une feuille blanche une note identique pour le service de la photographie.

Dans le premier sont classés et catalogués de façon à pouvoir être retrouvés en cinq minutes, sur la seule indication de leur état civil les noms de toutes les personnes actuellement vivantes, qui ont été condamnées par les tribunaux français, même à une amende insignifiante, même pour un simple délit contraventionnel.

\* \* \*

Le second est une immense galerie de portraits où se trouvent les photographies anthropométriques de tous les condamnés de droit commun.

Les cotes « S. 742.821 » et « Ph. 22.612 » nous sont retournées. Borgel est bien interdit de séjour pour dix ans. Et voici sa photographie, non retouchée, un buste sans faux-col et sans cravate, une chevelure ébouriffée, un visage mal rasé. C'est la tête classique des assassins et même des quelques honnêtes gens qui accordent leur clientèle à l'opérateur de l'anthropométrie.

- Quelle heure ? demande Lagneau.
- Sept heures.
- Allons-y.
- Où ?
- Rue du Château.

Une heure après le brigadier montre au vieux retraité qui garde le caravansérail de la rue du Château la photographie de Borgel.

— C'est lui, c'est bien Crochard, s'exclame le concierge.

Nous avons fait quelques progrès depuis ce matin.

La victime accusait un certain Borgès n'ayant d'autre signe particulier qu'une

condamnation à dix ans, d'une peine indéterminée.

Voici l'adresse d'un Borgel lié avec l'ancienne amie de la victime, interdit de séjour pour dix ans.

Coupable ou non du meurtre pour lequel on le recherche, cet individu est de bonne prise, puisqu'il n'a pas le droit de résider dans la ville, ni même dans le département.

— Il ne reste plus qu'à l'arrêter.

— S'il veut bien, rectifie Lagneau, venir jusqu'ici se faire prendre.

Mais nous avons pu recueillir de nouveaux renseignements. Borgel, que l'on n'a pas revu depuis trois jours, a laissé tous ses vêtements chez mademoiselle Paufin, il pourrait bien revenir les chercher.

— On verra demain.

— Mais s'il vient ce soir ?

Il est huit heures, il fait froid. La rue à peu près déserte n'offre aucun abri. Il va falloir demeurer à quelque cent mètres de la maison et surveiller toutes les entrées.

A chaque locataire correspondant à peu près au signalement de notre homme, nous nous informons chez le concierge :

— Est-ce lui ?

Nous irons dîner l'un après l'autre, en quelques minutes, au plus proche restaurant et nous poursuivrons notre faction autant qu'il le faudra.

\* \* \*

Borgel est arrivé à deux heures du matin ! Nous ne pouvions le voir. Mais aux précautions qu'il prenait pour inspecter la rue, nous l'avions deviné.

— Marchons ! ordonne Lagneau en me prenant le bras.

Et le brigadier, à mon côté, se mit à fredonner, d'une belle voix fausse, une scie à la mode en me faisant décrire des zigzags sur le trottoir.

Il m'explique :

— Jamais cet homme ne serait rentré chez lui s'il avait aperçu deux « bour-

geois » à cent pas de sa porte. Mais les ivrognes inspirent confiance !

— Maintenant, ajouta-t-il, planquette devant l'entrée et réquisitionne les premiers gardiens de la paix cyclistes que tu apercevras. Arme ton feu !

Le brigadier, qui avait lui aussi armé son feu, disparaît dans le couloir.

Le concierge lui confirme l'arrivée de Borgel. La fenêtre de mademoiselle Paufin, au sixième au fond de la cour, est illuminée.

Lagneau retire ses chaussures, monte avec des précautions infinies le petit escalier en colimaçon, écoute à la porte de la chambre et peut se rendre compte que l'homme traqué se prépare à sortir en emportant un paquet de vêtements.

Le brigadier descend, mais pas assez vite. Déjà la porte de mademoiselle Paufin s'ouvre. Borgel se hasarde, s'arrête, reprend sa marche, stationne sur un palier.

Lagneau n'a pu sortir. Sans doute l'assassin l'a-t-il entendu. Le brigadier

est effleuré par un objet qui tombe à ses pieds, c'est le paquet de hardes que Borgel a laissé choir.

Au même instant une porte s'ouvre, on entend des voix, un bruit de dispute... Quand j'entrai à mon tour, tous les locataires étaient éveillés. Le concierge avait donné l'alarme.

Nous frappons à la seule porte qui soit demeurée close et nous entrons dans l'appartement de très honnêtes gens qui nous reçoivent fort mal, malgréant que notre homme n'est pas chez eux.

Borgel les avait-il terrorisés ?

— Allons, viens ici, crie Lagneau, on ne te fera pas de mal !

L'homme traqué se rendit, car il avait laissé choir avec le paquet de hardes son revolver, une belle arme d'un suffisant calibre.

Nous avons bien arrêté l'assassin. La journée était terminée. Elle rapporta vingt ans de travaux forcés à notre client.

Et nous reçûmes quelques jours plus

tard une prime : *vingt-cinq francs pour mon chef et quinze pour moi.*

— Voyez-vous, souligne Lagneau en me remettant mon bon de trois écus, la Cour d'assises est plus généreuse que la P. J.

## A LA NOCE DE BOTÉRO

Je ne perçois pas les finesses de la manille aux enchères, mais que faire pourtant dans cette chambre de la Permanence où nous nous entassons dès huit heures du matin ?

Derrière cette porte, dans le bureau des brigadiers, une autre partie se joue, une espèce de loterie dont nous sommes les numéros... Le mystère de ma destinée quotidienne me préoccupe bien autrement que les manœuvres savantes du manillon second.

Tout à l'heure la porte s'ouvrira, « mon nom retentira dans les corridors sombres... »

A quel couperet m'enverra-t-on ?

Mon inexpérience me vaut des missions faciles en compagnie d'un ancien...

L'ancien, aujourd'hui, est Jaladrou, il vient d'être appelé avec moi et nous nous présentons ensemble devant le chef.

— Vous êtes de « noce » tous les deux !

— De noce ?

— Botéro se marie, c'est vous qui êtes ses témoins ; avez-vous un cabriolet ?

Précisément, j'ai fait, hier, dans une quincaillerie voisine de l'Hôtel de Ville, l'emplette de cet accessoire professionnel.

— Montrez ?

C'est une robuste chaînette de fer, solidement fixée à deux manches de buis, quelque chose comme un porte-

paquet. On entoure le poignet du client. A la moindre résistance, on tourne les manches, la chaînette s'enroule et se raccourcit, le porte-paquet peut alors devenir un instrument de torture, une sorte de petit chevalet de poche.

— Pas très solide, mais suffisant !

Le brigadier me rend avec une moue « l'outil » dont je ne suis pas fier et que j'enfouis vivement dans mon pardessus.

Voici en deux mots :

Botéro a été condamné, il y a deux ou trois jours, par la Cour d'assises de la Seine, à douze ans de travaux forcés. Affaire banale et que j'ignore. Le futur forçat a été gardé à la prison de la Santé, car il se marie aujourd'hui à Paris.

Nous avons, Jaladrou et moi, la mission de le conduire à la mairie, puis à l'église des Batignolles ; il tient à la cérémonie religieuse.

Sa fiancée, mademoiselle Louise Bon, a du reste payé les frais de voiture.

La maison pénitentiaire à laquelle la rue de la Santé a donné son nom est

d'un accès difficile. Il est presque aussi malaisé d'y entrer que d'en sortir.

Un premier portier, dans une loge de la cour, examine nos cartes, nos photographies et notre ordre de levée d'écrou; un second gardien, un trousseau de clefs pendu à sa ceinture, nous accueille au seuil du bâtiment avec les mêmes précautions et nous désigne l'entrée du greffe.

On nous attend. Un coup de téléphone, quelques phrases échangées avec « ces Messieurs » sur la température, la belle journée froide d'aujourd'hui et Botéro est devant vous.

Il est correctement vêtu d'un complet gris, un cache-nez autour du cou, sans manteau ! Il va geler ! Le régime de la « préventive », qu'il a subi jusqu'à ces jours derniers, lui a laissé des joues pleines. Il a lustré ses cheveux noirs à l'eau du lavabo.

— Bonjour, Messieurs.

Il nous a lancé un regard ironique un peu apitoyé, avec peut-être une nuance imperceptible de mépris.

— Merci pour la bagnole !

Assis en face de nous, sur le strapon-tin de la voiture, tenu aux deux mains par nos deux cabriolets, il nous explique :

— J'aurais préféré une tapissière ou un auto-car avec un bouquet d'oranger à tous les invités ; mais vous n'allez pas seulement m'offrir un verre...

Et comme répondant à nos réflexions :

— Vous savez, la petite est honnête, c'est pas sa faute si je suis affranchi. Elle savait rien de ce que je faisais...

\* \* \*

Jaladrou n'est pas communicatif, il affecte de me parler sans écouter les propos de notre client. Mais notre client ne s'offusque pas de cette impolitesse...

— Ma fiancée est lingère, affirme-t-il, et gagne sa vie. Elle n'a pas de parents, sauf un oncle qui sera là pour remplacer le père; c'est malheureux « qu'on



soye séparés », mais j'avais promis le mariage et je n'ai qu'une parole...

Du reste, il est décidé à se bien conduire : « Douze ans, ça se tire, il n'y a que les « inco » qui n'en sortent pas. » Lui, au contraire, obtiendra une faveur.

Alors, dans six ans, sept ans, Louise sera autorisée à venir, elle aura mis de côté l'argent du voyage...

Cet homme parle de Cayenne comme d'un paradis.

Nous avons payé le taxi et nous sommes entrés d'abord au poste de police voisin de la mairie. L'escalier d'honneur nous est évité et aussi la salle des mariages.

Louise Bon et son oncle nous attendent dans un petit bureau, en compagnie d'un gardien de la paix.

C'est une jeune fille aux cheveux pâles, presque une albinos, aux yeux durs, avec quelque chose de volontaire et de têtu dans la mâchoire contractée ;

elle est vêtue d'un manteau décent, joli...

— Quoi ! je peux bien embrasser ma fiancée !

Elle l'étreint sans trop d'émotion, sans une larme, comme préoccupée de ne point nous révéler une défaillance ; lui n'a pas les mains libres.

Il l'arrête lorsqu'il juge ces effusions suffisantes.

— Ça va, ça va !

Et il salue l'oncle, une sorte de Quasimodo sale, qu'il voit sans doute pour la première fois.

L'adjoint avec son écharpe, l'appariteur avec son registre ont expédié rondement les formalités : lecture du Code, questions...

Botéro, Antoine-Marie-Claudius, sans profession, domicilié à la Maison d'arrêt de la Santé, et Bon, Louise-Augustine, lingère, rue Legendre, ont répondu chacun :

— Oui, m'sieu...

Au passage du Code « La femme doit suivre son mari », la fiancée s'est tour-

née vers le forçat, elle a eu comme un sourire à peine esquissé...

Nous avons signé sur le registre et mon « collègue » Jaladrou a mis dans sa poche le livret de famille.

La cérémonie à l'église a été à peine plus longue. Botéro a dû exhiber un billet de confession signé par l'aumônier.

Nous sommes restés dans la sacristie où l'on avait installé le prie-Dieu et il a fallu lâcher les mains du marié pour le laisser se mettre à genoux.

La femme avait apporté deux anneaux, que le prêtre en surplis a bénis de son goupillon. Botéro a passé l'un au doigt de Louise, mais le sien, faute d'avoir été mesuré, s'est trouvé trop étroit. Il l'a glissé à son petit doigt.

Maintenant, c'est fini.

Une voiture attend à la porte.

— Où allez-vous déjeuner ? demande Botéro.

— Ici.

Elle désigne un marchand de vins sur la place de l'Église.

— Buvez un coup pour moi!

Ils se retrouveront là-bas, dans douze ans... ou jamais.

Ils n'ont pas pleuré.

\*\*\*

Dans la voiture qui nous ramène à la prison, notre homme regarde la bague dorée à son petit doigt et nous demande la permission de l'essayer encore une fois à l'annulaire; mais elle est décidément trop petite.

— Bah! se résigne-t-il, elle entrera bien à tous mes doigts, même au pouce, d'ici un an.

» On m'a payé une cure qui va me faire maigrir.

## « MONDAINS » ET « COCO »

— Vous avez un smoking ? Montez au troisième étage, vous suivrez le couloir à gauche, c'est la septième ou huitième porte à droite. Vous demanderez à l'agent la « Brigade Mondaine ».

C'est un bureau poussiéreux. Quelques tables noires et, jusqu'au plafond, des casiers débordant de dossiers ; la Brigade possède des archives à elle : le vice et la misère d'une ville consignés en d'impassibles rapports.

Il n'y a, en ce moment, dans cette pièce, qu'un bureaucrate à manches de

lustrine et trois inspecteurs. L'un d'eux m'accueille et se nomme :

— Chalavin...

Il m'explique en deux mots notre mission : une surveillance dans un restaurant de nuit.

\* \* \*

Aux environs de la place Blanche, malgré quelques arrestations récentes, le trafic de la cocaïne et de l'héroïne continue. Plusieurs gradés s'occupent de cette affaire dont la stratégie ne nous regarde pas. Nous jouerons simplement un rôle tactique, dans les strictes limites d'un secteur désigné : le petit établissement connu sous ce nom : « Le Sansonnet ».

A minuit, je suis exact. Chalavin m'attend devant la bouche du métro. Il est correct. Son pardessus ouvert laisse entrevoir un plastron mou immaculé, une cravate noire bordée d'un filet blanc.

Il m'inspecte d'un coup d'œil : ma tenue aussi le satisfait.

— C'est à deux pas. Prenez garde à vos « vernis ».

Nous avons traversé avec précaution la rue boueuse, un chasseur vert à boutons d'or nous a guidés jusqu'au vestiaire, le maître d'hôtel nous a installés, le sommelier nous a tendu la carte des vins, l'orchestre déjà nous assourdit !

— Deux chartreuses, commande mon compagnon.

Mais il n'est plus servi, après minuit, que des soupers... ou tout au moins du champagne. Nous choisissons sur la carte la marque la plus abordable et, tout de suite, la difficulté principale de notre mission m'apparaît.

Nous sommes bien dans la salle, mais nous ne serons jamais dans l'ambiance !

Chalavin, de la Brigade Mondaine, est plus brigadier que mondain, son « élégance » professionnelle ne peut faire illusion, sa ladrerie nécessaire — car les crédits lui sont chichement mesurés — n'est pas compatible avec la prodigalité usuelle des habitués du lieu.

Certes, nous ne sommes pas les seuls à ne « pas être ici pour nous amuser ». Parmi ces hommes et ces femmes qui dansent et qui chantent ou qui rient, il en est qui sont payés pour danser, pour chanter et pour rire.

Sans être averti, on les reconnaît...  
*mais on nous reconnaît aussi...*

Nous voici comme intimidés et honteux de notre mensonge devant le seau de métal, d'où émerge un goulot cravaté de blanc.

C'est le meilleur marché : quatre-vingts francs !

Faudra-t-il payer aussi l'assiette de biscuits, à laquelle nous nous gardons de toucher ?

Nous n'userons pas du sac de petites balles en ouate colorée que le chasseur a déposé devant nous, pour mitrailler les autres convives. Nous ne viderons pas nos verres, qu'un sommelier trop vigilant remplit aussitôt... et nous regarderons de temps à autre dans notre portefeuille deux photographies numérotées :

A. 242.607 Gassouniaz (Vittia), Polonaise, vingt-quatre ans.

A. 107.281 Casseti (Marius-Robert), dit Robert, trente ans, Français.

\* \* \*

On connaît leur adresse, leur domicile, Chalavin a déjà pu voir les personnages et « repérer » leur physionomie. On sait leur trafic, et ils n'ignorent pas eux-mêmes que nous sommes au courant « de leurs agissements ».

Mais il faut les prendre sur le fait. La justice — dans les affaires de droit commun tout au moins — ne se contente pas de présomptions.

Vittia et M.-Robert opèrent au « Sansonnet ».

Qui nous a prévenus ? Nos chefs.

Comment ont-ils été renseignés ? Ce n'est pas notre affaire.

Nous sommes ici pour mettre la main sur cette Gassouniaz et sur ce Casseti

au moment précis où ils livreront la drogue à l'un de leurs clients.

Il ne faut pas songer, une minute, à être nous-mêmes ces clients et à provoquer le délit. Il y a là sans doute une impossibilité morale; nous ne pouvons être provocateurs et surtout une impossibilité matérielle: les indifférents eux-mêmes nous ont identifiés.

On a distribué tout à l'heure des bâtons de folie à plumet de papier, des casques de pompier en carton, il y en a eu pour toutes les tables, sauf la nôtre. Le gérant a bien compris que nous ne sommes pas ici pour rire... et que nous n'avons pas le pourboire facile.

Même le musicien qui récolte des billets de cinq francs dans une serviette blanche pliée sur une assiette, a feint discrètement de nous oublier...

C'est humiliant.

Une jeune personne, un peu grise, nous a attaqués de quelques boulettes de coton vert; ses compagnons lui ont fait cesser le jeu; nous avons entendu

des chuchotements. Elle nous observe depuis, à la dérobée, comme des bêtes curieuses!

— Mais alors que faisons-nous ici?

— Surveillons-nous le « Sansonnet » ou n'est-ce point plutôt le « Sansonnet » tout entier qui nous surveille?

\* \* \*

A côté de nous, l'on soupe; de belles huîtres vertes sur un lit de glace pilée, des rondelles de pain bis délicieusement beurrées, puis un poulet doré à demi enseveli dans un fin gravier de gelée blonde...

Leur fier « Magnum », dans l'immense seau, ressemble à une grosse pièce d'artillerie... et notre bouteille, qui nage maintenant dans la glace fondue n'est qu'un petit canon de campagne désaffecté...

Des garçons tournent autour de nous. On cherche des tables pour les nouveaux venus, on fait mine de croire que

nous avons appelé pour demander notre vestiaire.

— Buvez lentement, ordonne Chalavin, nous resterons ici jusqu'à la fermeture !...

\* \* \*

Chalavin avait raison...

Notre supplice a pris fin sur le coup de trois heures du matin, d'une façon tout inattendue... pour moi du moins.

Un monsieur s'est avancé vers nous...

Un monsieur en smoking, attaché à l'établissement et que j'avais vu aller et venir parmi les tables, donner des ordres aux garçons ; le gérant peut-être ou son lieutenant...

Il s'est incliné et, presque à l'oreille, il nous a glissé cette invitation :

— Vous pouvez venir...

— Où ?

— Au lavabo.

Nous l'avons suivi jusqu'à la porte des salles de toilette, où nous aper-

çûmes deux hommes, dont l'un, M.-Robert lui-même, était en train de revisser rapidement le pommeau d'écaille de sa canne.

Chalavin lui arrache des mains cette pièce à conviction. La canne évidée contenait 400 grammes d'héroïne.

Cassetti (Marius-Robert) n'opposa point de résistance. Son client, M. B..., de nationalité belge, fut invité à nous suivre et Vittia Gassouniaz fut arrêtée le soir même dans un établissement voisin par d'autres agents.

Ainsi nous avons réussi notre opération, précisément parce que nous n'étions pas parvenus à conserver l'incognito. M.-Robert nous avait trop repérés, il nous savait trop « brûlés » pour nous croire capables d'agir... mais il avait compté sans la délation...

\* \* \*

Je revis Chalavin le lendemain.

— Vous avez fait connaissance, con-

clut-il modestement, avec nos deux meilleurs « camarades » : le Hasard et... l'« Indicateur ».

Camarades !...

Passes encore pour le Hasard !

## LE GRAND INQUISITEUR

Il y a en France, à Paris, dans la Cité, sous les combles du Palais de Justice, une chambre de torture et des appareils de supplice que Torquemada n'a pas inventés.

Le grand inquisiteur, M. Edmond Bayle, et ses savants bourreaux, possèdent des machines de persuasion si redoutablement perfectionnées qu'elles arrachent des cris d'aveu à la matière inerte !

Les méthodes de Ximénès sont des enfantillages :

Vous soupçonniez cet homme d'héré-



sie ; Ximénès le faisait asseoir sur un chevalet, serrait ses pieds dans les brodequins.

— Je suis un bon chrétien !... suppliait l'homme.

— Enfoncez un coin !

Au dixième coin, lorsqu'il avait les pieds broyés, le malheureux murmurait faiblement :

— Je suis un hérétique !

Il n'en fournissait d'ailleurs pas la preuve.

Voyez la supériorité de M. Bayle :

On soupçonne d'hérésie, non plus un homme qui a des nerfs et qui est bien excusable quand on lui verse du plomb dans les oreilles de répondre « oui » ou « non » au petit bonheur... on soupçonne d'hérésie un Bon de la Défense Nationale, par exemple.

\* \* \*

C'est en apparence un bien honnête papier de dix mille francs qui offre à la

vue les signes les plus rassurants d'une parfaite orthodoxie. Il a les numéros, les signes, les dates, les vignettes, les caractères d'un Bon véritable.

M. Bayle se saisit du patient et m'ordonne :

— Suivez-moi.

Nous traversons trois pièces meublées d'instruments inquiétants et nous arrivons au cabinet noir.

L'inquisiteur me désigne une sorte de lanterne magique.

— Cet appareil me fournit des lumières de toutes couleurs et j'obtiens en quelques secondes exactement la nuance que je désire.

» L'épreuve des couleurs n'est qu'un jeu et beaucoup de coupables y résistent. Hier pourtant j'ai obtenu ainsi du premier coup un aveu facile. En établissant sur un autre accusé un rayon rouge d'une nuance identique à celle de la gravure d'encadrement, j'efface instantanément cette gravure. Pour mes yeux le rouge est devenu blanc et je dois alors découvrir ce

que la vignette me cachait; les mots : « *Trésor public* » écrits en lettres bleues.

» Hier, ce signe indispensable d'orthodoxie manquait à mon client. Il était donc coupable.

» Nous allons aujourd'hui soumettre à la question notre nouveau client. »

\* \* \*

M. Bayle combine sur sa palette lumineuse la nuance de l'encadrement « rouge brique » des Bons de la Défense et présente le papier suspect aux rayons de la lanterne; il n'y a plus d'encadrement, mais nous lisons cette fois les mots : « *Trésor public* » dont nous escomptions l'absence.

L'accusé n'a pas avoué.

\* \* \*

Seconde épreuve : le rayon ultraviolet.

Nous nous sommes tournés vers une autre lanterne :

— Je ne l'ouvre pas, s'excuse M. Bayle, car si vous regardiez directement le foyer des radiations ultra-violettes, vous deviendriez instantanément aveugle pour le reste de vos jours...

Il me rassure :

— Vous pouvez regarder le rayon à travers ce verre spécial, opaque à la lumière, mais transparent pour l'ultra-violet.

— Voyez vos mains.

Mes mains sont fluorescentes, d'un beau jaune lumineux, mes ongles sont des trous de phosphore et j'aperçois quelques taches mates nettement dessinées à l'index et au médium. Ce sont mes stigmates de fumeur honteusement amplifiés!

— Voyez mes dents!

M. Bayle a un rictus méphistophélique. Chacune de ses dents est une petite flamme verte!

\* \* \*

Comment va se comporter le Bon de la Défense Nationale devant ce diabolique appareil ?

J'épie les réactions du malheureux :

D'abord, je vois s'estomper et disparaître presque l'estampille de paiement : « 25 décembre 1920 » qui a été apposée avec une encre grasse, non fluorescente sous les radiations ultra-violettes. Le phénomène est d'ailleurs sans intérêt pour l'inquisiteur. Mais M. Bayle sourit de nouveau de ses dents de feu et me désigne de son index luminescent le rectangle réservé sur le Bon à la date manuscrite :

Nous y avons pu lire jusqu'ici :  
27 1 21.

Nous venons de voir apparaître au-dessous de la première une autre date : « 25 août 1920 ». Le faussaire l'avait effacée, mais les produits chimiques dont il s'était servi forment aujourd'hui des lettres éclatantes.

C'est l'aveu : la matière inerte soumise à la question vient de crier :

— Je suis hérétique!...

Et elle fournit, dans le même moment, la preuve irrécusable de son hérésie.

Un million de Bons ont été volés au Trésor français ; les voleurs, après en avoir lavé la date manuscrite, les avaient présentés une seconde fois au remboursement.

La bonne lumière blanche jaillit enfin du plafond. Je regarde le document, j'approche de mes yeux le petit rectangle où s'est inscrit l'aveu... aucune trace des mots qui brillaient tout à l'heure... la vérité n'est pas blanche comme le prétendait le docteur Subtil, elle est ultra-violette !

\* \* \*

L'accusé principal est confondu. Mais il peut avoir un complice.

Le voici :

M. Bayle saisit dans un dossier un

petit bout de papier rose taché d'eau de Javel.

Le bourreau se prépare à torturer maintenant un morceau de buvard.

L'individu chez qui le Bon a été trouvé a un ami auquel il faisait de longues visites.

On soupçonne à tort ou à raison cet ami d'avoir aidé à la falsification.

Quelques bouts de buvard furent prélevés sur son bureau et voici le problème :

— Ce buvard a-t-il été en contact avec le Bon falsifié ?

Il faut établir que les deux papiers ont été touchés par un même liquide, non seulement d'une même composition, mais d'une même bouteille.

L'inquisiteur, cette fois, applique la question électrochimique.

Il va mettre dans un minuscule bain d'eau pure une rondelle découpée à l'emporte-pièce sur le buvard et, dans un autre bain, un confetti prélevé sur le faux.

Il mesurera le degré de conductibilité électrique de ces deux solutions ainsi obtenu. Grâce à cette méthode, dont la précision atteint le 1/10.000 de milligramme, M. Bayle parvient d'abord à trouver de l'hypochlorite de soude sur les deux pièces. Ce simple résultat aurait pu être obtenu par une analyse chimique. Mais la mesure électrochimique au 1/10.000 qui vient de donner un chiffre à peu près identique pour les deux solutions prouve qu'un même liquide d'un même flacon a lavé le Bon et brûlé le buvard.

Le buvard vient d'avouer sa complicité.

\* \* \*

D'autres accusés attendent. Une hache, des bouts d'étoffe, quelques grains de poussière.

C'est une grave affaire. Un crime a été commis. La hache est-elle coupable de meurtre ? Les bouts d'étoffe

et la poussière vont-ils livrer leurs secrets ?

Demain, tous ces objets comparaitront devant l'inquisiteur ; ils seront soumis à mille tortures ; des aveux, des preuves ou des cris d'innocence leur seront peut-être arrachés.

— A demain.

## QUI A TUÉ ?

Sous les combles du Palais de Justice de Paris, le Grand Inquisiteur, M. Edmond Bayle, occupe un petit cabinet de travail bourgeois, meublé d'un bureau ministre et de casiers d'acajou débordants de dossiers verts.

Le fauteuil de cuir est confortable.

Cette antichambre de torture montre donc un honnête visage et M. Bayle lui-même, lorsqu'il n'allume pas sa mâchoire aux rayons ultra-violets, présente, sous une moustache noire, aux pointes retombantes, un sourire de tout repos.

Accusés et témoins nous attendent sur une table vitrée dans la pièce voisine.

Ils sont huit :

Un morceau de papier-journal taché de brun ;

Trois pincées de poussière grise dans trois ampoules de verre ;

Trois tubes contenant chacun quelques fibres d'étoffes ;

Enfin, une hache.

C'est, devant les autres témoins, une géante de mauvaise mine, au manche gras, au tranchant aiguisé. Elle a pu être une redoutable meutrière.

Mais ne préjugeons pas.

\* \* \*

Madame Julia Paire a été assassinée.

Cette femme de soixante ans vivait seule et misérable de ses petites rentes, aux confins de la banlieue parisienne, dans une mesure qui lui appartenait.

Sous le nom de « tante Julia », elle

s'était acquis dans le quartier une notoriété d'avare et de demi-folle ; on riait de son élégance sordide lorsqu'elle paraît de quelque vieux ruban ses pauvres vêtements et lorsqu'elle saupoudrait de riz blanc ses joues ridées.

Madame Paire ne fréquentait pas grand monde, mais elle recevait chez elle depuis plusieurs années un journalier, nommé Champilier, avec qui elle jouait quelquefois aux cartes, dans sa cuisine.

C'était peut-être une amitié intéressée. « Tante Julia » pouvait laisser un héritage.

Mais Champilier, depuis trois mois, avait un rival plus jeune que lui, Augustin Raligue, garçon livreur dans un magasin d'alimentation. Lui aussi faisait la partie de *belotte*, les soirs où le premier partenaire était absent.

\* \* \*

Un commis de la crèmerie découvrit le crime.

Il déposait la boîte au lait devant la porte de la chambre; le sang avait coulé sur le palier.

Il trouva la vieille sous le lit, le crâne ouvert.

L'autopsie démontra que l'assassin s'était servi d'une hache; il avait essuyé son arme avec un journal que l'on recueillit dans la caisse à charbon de la cuisine.

Les deux familiers furent soupçonnés.

On put établir que madame Paire avait fait sa partie de cartes la veille, mais Champilier et Raligue nièrent l'un et l'autre être venus ce soir-là. Ils fournirent de mauvais alibis; on les arrêta tous les deux.

Au cours des perquisitions, une hache se trouvait dans un placard du cabinet meublé où logeait Raligue. Elle portait des traces suspectes et l'on aperçut sur son tranchant des fibres qui pouvaient être des fibres de papier-journal.

Qui a tué ?

Les témoins rassemblés sur cette table vont peut-être nous l'apprendre.

Le premier patient que M. Edmond Bayle va soumettre à la question est le morceau de journal.

Est-il oui ou non taché de sang ?

Il y a là un décimètre carré de papier; un millimètre suffirait.

M. Bayle découpe donc sur le journal maculé un simple confetti et le jette dans un bocal d'eau pure.

— Je vais maintenant verser quelques centimètres cubes d'un réactif incolore, le réactif Mayer; j'y ajouterai une petite quantité d'eau oxygénée; si mon confetti ne contient pas une parcelle de sang, il ne se passera rien. La pureté et la transparence du liquide ne seront pas troublées.

» Dans l'hypothèse contraire, l'oxygène libéré par la peroxydase du sang provoquera très vite une vive coloration rouge. Je puis ainsi trouver le sang dans une dilution de l'ordre de 1/200 millième.

Le miracle s'est accompli.

La parcelle de papier vient d'emplir le bocal d'un beau liquide carminé.

— Êtes-vous taché de sang ? avait demandé l'Inquisiteur.

Et le patient a répondu :

— Je suis ensanglanté !

\* \* \*

Au second !

M. Bayle élève délicatement entre le pouce et l'index la petite ampoule où est emprisonnée une pincée de poussière. Il verse cette poussière sur une plaque, car ce « client » va subir la « question » micrographique.

— C'est de la poudre de « tante Julia ». Je vous ai dit qu'elle usait et abusait de la houppe, mais nous n'avons trouvé chez elle aucun produit de parfumerie. Quant à la houppe, nous l'avons dénichée sur la cheminée de la cuisine à côté d'une boîte de féculé de pommes de terre. Madame Paire devait se poudrer à la féculé !

» Voici donc trois ampoules. Celle-ci contient quelques grains recueillis sur le cou de la victime ; les deux autres renferment un peu de la poussière des vêtements de Champilier et de Raligue.

» Riz, féculé, talc, amidon... la micrographie nous renseignera, avec une précision absolue ; les grains d'amidon eux-mêmes varient entre eux avec chaque espèce...

Les trois patients sont soumis tour à tour à une torture minutieuse et lente. C'est une confrontation émouvante, car la tête d'un homme se joue.

Et voici... L'ampoule « Julia » et l'ampoule « Champilier » contiennent toutes deux de la féculé !... de la féculé de même qualité, aux grains identiques... L'homme dans sa prison peut-il imaginer qu'il vient d'être dénoncé en cet instant par une pincée de poussière ?

L'ampoule « Raligue » se refuse pourtant à tout aveu : elle ne contient pas un grain de féculé.





La même question se renouvelle pour les trois autres tubes qui emprisonnent des fibres d'étoffe prélevées sur la chemise de la vieille femme et sur les habits de chacun des accusés.

Dans le canal médullaire des fibres « Julia » l'œil divin du microscope découvre des granulations bleues. L'Inquisiteur soumet aussitôt ces granulations à la question chimique et les identifie rapidement. Elles proviennent du bleu de la lessive, leur présence est normale sur le linge.

Mais Champilier n'a pas confié son veston à la blanchisseuse ! Champilier n'a pas lavé ses vêtements de coton dans de l'eau teintée de bleu ! Que viennent donc faire sur lui ces granulations, les mêmes de la même couleur, de la même composition ?

Le malheureux !

Les vêtements de Raligue demeurent muets comme la poussière de Raligue était restée muette.



Celui-ci est-il innocent ?

C'est pourtant chez lui qu'on a trouvé la hache.

Il n'a pu indiquer la provenance de cet outil ni dire à quoi il le destinait. Il prétend l'avoir essuyé avec un chiffon, mais le chiffon a disparu.

M. Bayle va simplement demander à la hache si elle a été essuyée avec du papier ou avec de l'étoffe : dans le premier cas, Raligue sera convaincu de mensonge, et devra s'expliquer ; dans le second, la hache deviendra à son procès un témoin de la défense.

Le savant bourreau arme ses yeux d'une loupe et sa main d'un stylet minuscule. Il se penche sur la hache et détache de l'acier quelques brindilles retenues par les stries.

— Je vais colorer ces brindilles, m'ex-

plique-t-il, avec le réactif de Selleger, qui est du nitrate de calcium iodé. Je les examinerai ensuite sous un grossissement de huit cents diamètres. Si elles appartiennent à un linge de coton comme le prétend le propriétaire de la hache, elles seront roses; si elles proviennent du papier, ainsi que le soupçonne le juge d'instruction, elles seront jaunes. D'autre part, la fibre de coton et la fibre de pâte de bois offrent chacune de telles particularités de forme qu'elles ne peuvent être confondues.

» Regardez vous même.

Je m'incline sur la lunette du microscope et j'éprouve une sorte d'angoisse, comme si j'allais décider de la vie ou de la mort d'un homme.

— Vous voyez?...

— Oui.

— Quelle couleur?

— Rose... nettement rose!

— Eh bien! conclut le magicien, vous venez de reconnaître que Raligue n'a pas menti. Les présomptions d'innocence s'accroissent dans son dossier.

\* \* \*

Demain M. Bayle fera peut-être condamner Champilier. Mais prouvera-t-il que Raligue ne fut pas tout au moins complice et qu'il ne prêta pas son arme à l'assassin?

La « question » se poursuit et une à une le tortionnaire me traduit les réponses de la hache :

D'abord aucune trace de sang : la hache n'est pas meurtrière.

Ensuite, une trace humide renfermant 80 0/0 de sel marin : la hache a dû découper un jambon salé!

Le garçon livreur du magasin d'alimentation serait tout au plus coupable d'un larcin, il aurait volé son outil chez son patron.

M. Bayle regarde sa montre :

— Une heure déjà et je suis attendu pour déjeuner !

Ce matin, à neuf heures, lorsque je suis arrivé chez le Grand Inquisiteur,

nous étions en présence d'une énigme : madame Paire avait-elle été assassinée par l'un de ses familiers, Champilier ou Raligue ? et par lequel ?

On ne peut dire encore que Champilier soit coupable, malgré les charges qui viennent d'être réunies contre lui. Il a fallu pourtant une lutte, un contact brutal pour que la victime ait laissé une double marque sur les vêtements de l'accusé.

Certes, on ne pourra condamner Champilier sur cette présomption... mais il est déjà possible de délivrer Raligue dont l'innocence vient d'être trois fois démontrée.

Voilà un résultat que Torquemada ni Ximénès n'ont jamais obtenu.

## DEUXIÈME PARTIE

### MONSIEUR MARTEL

COMMISSAIRE DÉLÉGUÉ A LA MISÈRE DE PARIS

LA FOLIE  
DE MADAME FRANÇOISE

M. le commissaire de police a donné  
l'adresse :

- Passage du Nord.
- Rue du Nord, rectifie le chauffeur.
- Je t'ai dit *passage*.

— .....

— C'est juste en face du passage du  
Sud.

Le chauffeur abaisse le drapeau du  
compteur. Si le commissaire veut plai-  
santer, il plaisantera au tarif !

— Allons, conduis-nous jusqu'au pas-  
sage Bender, c'est à côté du passage

Dubois... près du passage des Fours-à-Chaux !

Le chauffeur sourit poliment.



Ce sont des passages de Paris. En les cherchant avec attention sur les plans à grande échelle, on les trouve quelque part entre le boulevard de la Villette et la rue Bolivar, mais il faut une loupe.

Ils ne sont pourtant pas si extraordinaires.

Nous avons tous vu de vieux murs et de vieilles maisons. Les ruines sans style ne sont ni tristes, ni gaies, elles n'ont ni souvenirs, ni âme. Celles-ci ressemblent à tous les entrepôts abandonnés où se rouillent quelques ferrailles, où pourrissent des objets sans nom.

Des éclats de vitres restent encore attachés à quelques fenêtres, le bois des portes a été enlevé, mais de vieilles toiles à matelas masquent les trous béants.

— *Acré ! V'là le quart !*

Une voix frêle a poussé le cri d'alarme. Une tête émerge d'un ballot de vieux papiers, elle a des cheveux de lin crépus. Ce visage fardé de crasse offre un nez épaté. C'est un petit nègre blond. Il entraîne les autres. Des têtes effarées surgissent de tous les tas de chiffons, les gosses dévalent devant nous comme des lapins et disparaissent sous les toiles des portes.

C'est fini, la rue est vide.



Il n'est pas bon pour un lapin d'avoir une patte cassée. Celui-ci aurait dû rester derrière son fortin de boîtes de sardines et de vaisselle brisée ; nous n'avions pas l'ouïe assez fine pour entendre les battements de son cœur. Il s'est mis à courir en clopinant avec sa béquille.

— Quel âge as-tu ?

— Je sais pas ?

— Tu as bien huit ou dix ans. Pourquoi n'es-tu pas à l'école ?

— .....

— Où est ta mère ?

— .....

Une femme vient au secours de l'enfant :

— Sa mère habite ici, Monsieur... ici dans la cour... C'est madame Bélier.

Dans la cour, il y a d'autres tas de ferrailles et de chiffons, d'autres portes sans bois ni vitres.

— Madame Bélier, s'il vous plaît ?

Madame Bélier écarte la toile de sa fenêtre. C'est une grosse rousse aux yeux courroucés.

— Je suis sa sœur. Il loge ici avec moi; s'il n'est pas à l'école, c'est que j'ai besoin de lui.

Le commissaire se rebiffe.

— Vous savez à qui vous parlez?... Monsieur Martel, commissaire de police. Cet enfant doit être en classe...

— Je le garde parce que j'ai besoin de lui. Montez voir, j'ai ici deux petits à la mort.

M. Martel maugrée.

— Dans cet escalier, un chat se donnerait une entorse !

Il n'y a qu'un étage. Une seule porte au palier : elle ouvre sur la chambre.

On ne voit d'abord qu'un lit, face à la porte. Il paraît immense. Le couvre-pied perd sa ouate par vingt blessures. Une petite boule de chair pâle émerge des draps : un minuscule visage mou, des yeux à peine vivants et quatre cheveux de Riquet à la Houppe, sur un crâne nu.

— Il a le croup.

— On lui a fait le sérum ?

— Oui, Monsieur...

— Attention au seau... ce n'est pas large ici.

\*\*\*

Non, ce n'est pas large. Pour éviter le seau, n'allez point vous faire mitrailler

de gouttelettes d'huile bouillante par la poêle en colère où grésillent deux poissons bruns. Ici, la table vous barre le passage et vous allez renverser le litre de vin. Sous la fenêtre aux « volets » de toile, aux « vitres » de toile, vous apercevez soudain le second lit. Il est presque aussi grand que l'autre. Un pain large et long est étendu sur les couvertures à côté d'une assiette où s'est pris, dans la graisse figée, un morceau de boudin noir.

Et dans les draps, une autre petite boule pâle aux yeux vivants.

— Il a aussi le croup !

Le petit « béquillard » est maintenant rassuré, il a bien le droit de manquer l'école pour faire les commissions.

— Mais où couche-t-il ?

Madame Bélier s'est radoucie.

— La nuit je mets les deux malades dans ce lit. L'autre lit est plus grand et nous y tenons tous les trois, mon mari, moi et le gamin.

\* \* \*

On se débrouille avec ce que l'on a. M. Bélier travaille comme « journalier », mais il n'est pas inconnu du commissaire. M. Martel lui a offert parfois l'hospitalité nocturne au poste de police de la rue Pradier. Une journée de vingt francs s'écorne en deux heures au *zanzi* et il n'en revient pas lourd pour les remèdes et le dîner.

— Il aurait pu rester à la Compagnie de l'Est.

— Après son histoire de colis et ses six mois de tôle, ce n'est plus possible !

\* \* \*

Dix portes-fenêtres tendues de toile bleue ou de vieilles couvertures, cela fait dix chambres dans cette courette du passage des Fours-à-Chaux, dix ménages pareils à celui de madame Bélier, dix ou vingt lits, dix fourneaux de cuisine et dix plafonds pavoisés de

linges humides qui pleurent goutte à goutte leur lessive grise.

Une des toiles se soulève, une femme apparaît... elle tient une lampe à la main bien qu'un rayon de soleil illumine la cour.

— Venez voir ici, Monsieur, venez voir ce qu'on nous fait !

— Vous n'avez donc pas de lumière chez vous ?

— Je laisse la « porte » fermée à cause du petit, il a une angine.

On n'aperçoit pas le malade couché sous l'édredon rebondi, mais on entend sa toux.

— Ce n'est qu'une angine, mais vous allez pouvoir faire un procès-verbal ; on nous fait pleuvoir de l'eau sur la tête toute la journée.

— Qui ?

— La femme du haut, regardez !

Elle élève la lampe vers le plafond bas... Le plâtre est rongé, une large flaque d'eau s'étend jusqu'à la cloison, forme dans l'angle du mur un petit ruisseau qui descend jusqu'au plan-

cher. Elle baisse la lampe à terre pour découvrir le trou creusé par la cascade dans le bois pourri.

— Vous croyez....

Et elle explique :

— Dans la journée, on se gare, mais le soir avec tout le monde, il y en a toujours un qui reçoit cette saleté sur la tête.

— Combien êtes-vous ?

— J'en ai quatre et mon mari cela fait déjà six avec moi. Mais en ce moment j'ai ma sœur de Lille.

— Sept alors ?

— Ma sœur avec son mari et les enfants.

— Combien d'enfants ?

— Trois.

— Vous couchez onze ici.

— Oui, onze... si vous voulez...

Elle posa la lampe sur la table.

— Monsieur le commissaire, ce n'est plus possible de supporter qu'on jette de l'eau sur les gens... ce n'est pas légal...

— Comment s'appelle-t-elle, là-haut ?



— Est-ce qu'on sait? Elle se fait appeler Françoise. Ce n'est pas son vrai nom.

Là-haut, madame Françoise apparaît dans le couloir entre deux seaux d'eau. Elle est armée d'un balai sans crin et d'une immense toile à laver.

\*\*\*

Une sainte colère l'anime. Cette femme s'est vouée à une tâche magnifique : *elle frotera.*

Sous les insultes elle ira remplir ses seaux dans la cour; sous le mépris et la réprobation, elle inondera le parquet et, de ses deux bras nus robustes et rouges, elle manœuvrera à genoux la serpillère trempée!

— Mais vous allez tout pourrir.

— Et après?

— Vous faites tomber votre eau sur vos voisins du dessous...

— Ils n'ont qu'à monter ici, je descendrai chez eux.

— Le plancher plie, il va céder, et vous leur tomberez sur la tête.

— Je m'en f.....!

Madame Françoise, quelle généreuse folie conduit vos bras ruisselants? Il n'y aura jamais assez d'eau savonneuse pour nettoyer cette chambre, cette maison, cette rue, tous les passages du Nord, du Sud, Bender, Dubois, des Fours-à-Chaux que je visite avec M. Martel, commissaire délégué à la misère de Paris.

## LA VIEILLE ET LES RATS

Passage du Sud, madame Biacchi habite une chambre avec sa fille Maria.

Son fils Secundo est mort il y a quelques semaines, et c'est à propos de son décès que M. Martel a été appelé dans la maison pour une enquête.

Secundo était bien mort de maladie... il ne travaillait plus depuis huit mois. Il avait trente ans, on lui en aurait donné douze à cause de sa maigreur. Depuis l'été dernier on ne l'a vu, ni dans le passage, ni même dans la cour. Il est resté sur son lit. Sa mère et sa

sœur ne lui ont pas ménagé la nourriture, tout le monde peut en témoigner.

Le soir où il est mort, madame Biacchi et Maria l'ont veillé. Comme elles lui laissaient le lit depuis plusieurs semaines, elles s'étaient habituées à dormir assises sur une chaise, les coudes à la table.

On leur a apporté du rhum pour arroser leur café ; il y en avait peut-être trop. Elles se sont assoupies et la lampe s'est éteinte.

Les rats ne se gênent guère. Dans l'escalier noir, ils vous croquent les mollets ; dans la chambre, ils vont boire à la cuvette, ils soulèvent une assiette et volent la viande. Plusieurs fois déjà ils étaient venus sur le lit : Secundo appelait pour qu'on les chassât. Cette nuit, comme Secundo était mort, les rats se sont installés.

Le lendemain, le médecin de l'état civil a refusé la signature parce que la figure était abîmée. Il n'y avait plus d'yeux.

Maintenant, les deux femmes peuvent dormir couchées.

Le lit a peut-être des draps, mais on ne saurait les distinguer des couvertures. Le couvre-pied est fait de cent étoffes passées.

D'autres étoffes sont entassées avec des journaux et toute une quincaillerie rouillée dans un coin de la chambre. Sur une table, un litre vide et une boîte entr'ouverte où trois sardines d'argent nagent dans l'huile d'or.

Cette pièce est pavée comme une rue, mais les cubes gras se soulèvent par endroits :

— C'est la fosse en dessous... elle n'est pas vidée souvent!

\* \* \*

Madame Biacchi répond de mauvaise grâce ; elle se tient devant moi comme une bête traquée. A son côté, Maria s'irrite silencieusement.

— C'est pour la préfecture que vous venez ?

— Oui.

— Qu'est-ce qu'il y a de cassé ?

Madame Biacchi est très vieille, ses cheveux seraient blancs s'ils étaient propres; ses joues, soufflées comme par une fluxion, masquent à demi des petits yeux sans lumières. Elle est vêtue d'une sorte de cotonnade grise infiniment tachée.

Maria, brune, pâle, maigre, peut avoir quinze ou trente ans ! Son sarrau de coton noir la déguise en vieille écolière et, sous le sarrau dégrafé, on aperçoit la chair.

— Vous devez avoir froid ?

— Si j'avais froid, je me couvrirais ; j'ai ce qu'il me faut.

La mère intervient :

— Ça la regarde !

Je n'ai pas demandé : « D'où venez-vous ? Comment êtes-vous arrivé jus-

qu'ici ? » Je n'aurais rien su ! Il a fallu quelques détours. Elles me répondaient — tantôt l'une, tantôt l'autre. Lorsqu'elles voulaient éluder une réponse, elles s'indignaient ensemble :

— Nous sommes en règle, nous n'avons rien à cacher !

\*  
\* \*

La vieille Biacchi a été petite fille dans la campagne de Lucques, près de Pise. Ses parents gagnaient à peine leur *polenta* en se louant dans les fermes.

A seize ans, elle s'est mariée.

— Quand « je me suis accouchée », il n'y avait même pas de pain chez nous.

Il n'y avait pas de pain, mais sa poitrine robuste était gonflée de lait.

Les jeunes mères du pays trouvaient facilement à se placer en France pour *nourrir*.

Les médecins de Lucques avaient des adresses que leur donnaient leurs collègues de Nice ou de Marseille. Le voyage était payé. La femme Biacchi fut envoyée à Toulon chez un officier de marine.

— Si vous croyez que je me souviens à cinquante ans en arrière !

Le petit fut sevré à Brest où Monsieur avait eu son changement. Mais madame Biacchi ne perdit pas son lait : Madame lui trouva tout de suite une autre place chez une de ses amies qui venait d'être mère.

Elle est venue à Paris avec ses nouveaux patrons. Elle y a connu un Italien.

— Il m'a tout mangé en un an ; j'avais au moins quatre cents francs et peut-être pour mille francs de linge et de bijoux.

Elle n'est pas rentrée à Lucques. Depuis qu'elle n'envoyait plus d'ar-

gent, son mari ne l'attendait plus. Et l'on avait appris qu'elle « faisait la vie ».

Après...

Elle ne savait pas lire. Elle a travaillé en chambre pour des fabriques — des bras de poupées par exemple — et elle s'est *remise avec quelqu'un*.

— J'ai eu six enfants.

— Vous les avez perdus ?

— Il y a encore trois garçons et celle-ci.

Maria intervient.

— Si c'est pour mon frère Luigi que vous venez, on n'y peut rien. Il ne nous dit pas où il est.

\* \* \*

— Votre fille travaille ?

— Bien sûr.

— Quel métier ?

Maria s'interpose.

— On n'a pas qu'un métier !

— Ça la regarde !

Quand je m'arrêtai de questionner, la vieille s'enquit :

— Vous n'allez pas nous faire des ennuis ; nous sommes en règle.

Le jour n'était pas fini, mais déjà la nuit venait d'entrer dans la chambre. Maria alluma une lampe. J'aperçus le lit, les tas de chiffons, les pavés soulevés par l'eau grasse... J'entendis un bruit de papier froissé sous mon siège.

— Ce sont les sales bêtes..

— Vous ne pouvez pas vous en débarasser ?

— Les chats en ont peur !...

Ce soir, demain, d'autres soirs, la vieille s'endormira sur le lit de Secundo... Une nuit viendra, comme pour Secundo, où elle ne s'éveillera pas...

Les rats viendront.

## V'LA LE QUART !...

Les tas de chiffons produisent beaucoup plus d'enfants que les choux.

— *Acré!* V'là le quart !...

Hier, ils dévalaient en troupe devant M. Martel, qui voulait les envoyer à l'école. Ils me reconnaissent aujourd'hui et s'arrêtent de jouer pour me voir.

Qu'est-ce qu'ils risquent ?... C'est jeudi !

\* \* \*

Cette impasse est à la rigueur une plage. Il n'y a pas la mer, mais il suffit

d'établir un barrage dans le ruisseau d'eau savonneuse pour former un petit lac où l'on peut prendre des bains de pieds et lancer des ferrailles qui écla-boussent.

Le cerceau est désuet même lorsqu'il est fait d'un cercle de tonneau, mais les tas d'ustensiles rouillés offrent plus de ressources que les fortins de sable. On y peut trouver des poupées guillo-tinées, des roues de skatinettes, des manches de parapluies...

Combien sont-ils dans ce boyau de dix mètres ? Peut-être cinquante : des grands de douze ans et des petits qui vont en titubant le long des murs. Les filles ont des sarraux noirs, les garçons des culottes et une chemise, c'est l'uniforme, avec quelques va-riantes dans les taches et les trous. Sur les têtes, toute la gamme des cheveux, mais toutes les joues sont pâles.

Un minuscule chasseur en uniforme de drap bleu à boutons étincelants, correct comme un officier, a transporté

son luxe servile dans cette misère libre !

— Tu ne vas pas à l'école ?...

— Je suis engagé...

Il a retiré poliment sa casquette où brillent des lettres d'or : *Georgette...*

*Georgette*, est-ce une modiste, ou un bar ?



Les bébés sont à l'intérieur. Ils n'ont pas de berceau et paraissent nager dans les lits.

Madame Herbier a deux jumeaux de huit mois qui disparaissent sous l'édre-don.

Elle prévient ma question.

— La nuit, nous les mettons en tra-vers sur le couvre-pieds...

Pour n'avoir pas toujours pris cette précaution, elle a eu des ennuis avec la Justice, voici quelques années.

Ils dormaient tous trois côte à côte, son mari, elle et le bébé. M. Herbier a le sommeil lourd ; elle aussi. Un matin,

quand ils se sont éveillés, le petit avait les yeux et la bouche ouverts, son front était froid.

\* \* \*

Chez madame Vallat, les deux lits tiennent toute la place et l'on ne peut se promener dans la chambre sans se brûler au fourneau ni se heurter à la table. M. Vallat, qui travaille aux marchandises à la Compagnie du Nord, rentre toujours tard parce qu'il ne sait pas où se tenir, à moins de se coucher.

Naturellement, il n'attend pas dans la rue l'heure de la soupe. Les bars, près de la gare, ruissellent de lumière électrique. Les camarades discutent. Lorsque la discussion s'échauffe, on la rafraîchit.

M. Vallat rentre chez lui de bonne humeur. S'il s'écoutait, il emmènerait tout le monde au cinéma. Tout le monde... c'est-à-dire la femme et les quatre mômes ! Même avec des « faveurs », ce serait cher ! le plus sage est

de se coucher *sans sommeil* après la soupe.

— Vous avez quatre enfants ?

— J'en ai perdu deux, j'en ai quatre et j'en attends un !

\* \* \*

Madame Vallat se résigne, il y a plus malheureux qu'elle.

— Chez Noémie, ils vivent dix dans une pièce plus petite qu'ici. C'est juste la porte d'en face, mais on ne vous laissera pas entrer.

Elle en a huit de vivants ; l'aînée, Raymonde, a quinze ans ; le dernier est encore au sein. Ils n'ont qu'un lit. Il faut attendre que le fourneau soit éteint pour mettre un matelas par terre.

Avec un homme comme le sien, s'indigne madame Vallat, je ne serais pas restée huit jours !

L'homme de Noémie ne trouve pas au fond des litres de blanc les mêmes raisons d'optimisme que M. Vallat...



Il cherche des prétextes à sa femme et aux enfants !

— La vie qu'ils font là-dedans, Monsieur ! Ils appellent « au secours », ils pleurent. Quand ça gueule trop, mon mari va voir. Mais je n'y tiens pas, on ne sait jamais comment tout cela peut finir.

La porte de Noémie est ouverte. J'aperçois l'étroite chambre pareille aux autres, encombrée de linge, de poêles, de boîtes vides...

C'est le foyer de huit enfants ; il n'y a même pas huit chaises !

Sur le seuil, une femme blonde sans âge, aux joues molles, vient d'apparaître. Elle garnit de lait un biberon, puis souffle dans la tétine pour la déboucher.

— Cette femme ?

— C'est leur aînée, Raymonde.

— Elle a quinze ans ?

— Elle vous paraît plus âgée, parce qu'elle est enceinte.

## OU EST-IL LE SOLEIL ?

Ce serait un village de la pauvre Estramadure, dans la banlieue de Cacerès ou de Frigillo, s'il n'était situé si près d'une conserverie de tripes à la mode de Caen.

Des couvertures de lit sordides, mais rouges, sont drapées sur les fenêtres à la façon de la cape du torrero sur le mur de l'arène... L'« usine des têtes de moutons » perce le ciel de sa cheminée pour y accrocher de malodorants petits nuages noirs, si lourds, si compacts, qu'ils ne peuvent s'envoler ni se dissoudre.

Des vieilles au visage sculpté dans la corne, des femmes belles et sales et de menus anges en guenilles bariolent les rues de leurs fichus, de leurs châles, de leurs jupes, de leurs culottes, verts, jaunes, bleus; toute une palette de haillons... D'autres cheminées tissent d'autres fumées âcres : il y a Saint-Gobain dont les longs tuyaux de brique lancent des vapeurs acides.

C'est l'Espagne, pourtant.

Aucune fille ne porterait ce simple pot à eau de bazar français comme une cruche antique, sur son épaule, avec ce geste arrondi, cette grâce souple des hanches et ce balancement du corps qui est une danse. Aucune, sauf les filles de Garrovillas ou d'Alcantara lorsqu'elles reviennent de la fontaine...

— Madame Caderno, s'il vous plaît ?

— Caderno ?

Elle n'a compris que le nom et me répond d'un signe qui doit dire : « Allez jusqu'au bout de la rue et tournez à gauche. »

Pourquoi me suis-je aventuré dans ce pays sans interprète ?

La fille à la cruche ne parle pas français ni aucune de ces femmes, dont les plus hardies m'interpellent dans une langue sonore comme le latin, rude comme l'arabe. Le patois d'Estramadure...

C'est l'Espagne... à la Plaine Saint-Denis.

A quelque dix-huit cents mètres des portes de La Chapelle, la petite terre espagnole s'étend sur le passage Boise, les impasses Dupont et de la Justice et d'autres ruelles sans nom. D'un côté, les cheminées d'usines lui servent de bornes-frontières; de l'autre côté, elle a pour rempart le remblai de la ligne Paris-Soissons dont le gazon est atteint de pelade. Et le rempart — au passage des trains — fume comme les bornes.

\* \* \*

Ce matin, la sage-femme est venue chez les Lopez et le croque-mort chez les Garcia.

L'une a reçu un bébé dans une petite caisse qui peut être un berceau; l'autre en a emporté un dans un petit cercueil qui pourrait être une boîte à violoncelle.

Le croque-mort et la sage-femme, le médecin de la mairie et le prêtre espagnol du patronage se rencontrent tous les jours au passage Boise... Il n'y a pas loin du baptistère de la paroisse à la petite allée de croix blanches du cimetière de Saint-Denis.

— Madame Caderno, s'il vous plaît ?

Un maçon désigne du doigt un portail vert. Il commente son geste de quelques mots en patois. J'approuve de confiance.

— Merci.

C'est une cour où de gros pavés joints se soulèvent sous les pas. A droite, un escalier de bois — une échelle plutôt — s'enfonce dans le sous-sol. Madame Caderno s'inquiète et s'excuse avec les quelques mots français dont elle peut user :

— Espérez...

« J'espère ». Elle tend noblement sur les marches un tapis plus sale que l'escalier. La cave est blanchie à la chaux. Le mur est à compartiments: des niches y sont creusées; dans l'une fume une lampe à pétrole; dans l'autre, une vierge bleu ciel domine deux bouquets de fleurs en métal doré... Dans les autres, des flacons empaillés, des poêlons de terre rouge, des oranges piquées de varicelle, des piments jaunes.

Un seul lit et quelques coussins sur la terre humide.

Le prêtre espagnol du patronage connaît bien le chemin. Madame Caderno a tendu deux fois en huit jours sous ses bottines bouclées l'horrible tapis dont elle m'a fait honneur. Il a récité les prières des morts pour le petit Adolphe et baptisé Trinidad.

Trinidad est un minuscule bébé d'ivoire qui souffle et crie : voici déjà mille points rouges sur son front et ses joues.

Dans la cour, faites attention aux trous. Au-dessous des pavés, il y a la fosse; n'allez pas tomber dedans sous prétexte de regarder les chiffons qui sèchent aux rampes de bois ou les quartiers de moutons, les morceaux de viandes noires accrochés aux fenêtres.

\* \*

Attention à vos pieds.

Madame Marcos a jugé que sa lessive avait assez servi, le linge en sortait plus noir qu'il n'y entraît, elle vient de renverser le baquet.

Il y a bien d'autres baquets que l'on déverse ainsi au milieu de la cour et dans les rues. L'eau puante reste là. Si le ciel le permet, le soleil la boira.

Où est-il le soleil ?

A Cacérès, à Frigillo, à Garrovillas, le soleil sèche les eaux, aseptise les linges,

pénètre aussi dans les poumons, et il n'y a point de hautes cheminées dressées contre le ciel pour le voiler de fumées jaunes.

Mais ici... où est-il, le soleil ?

Il ferait vibrer les couleurs des hail-lons, il verserait sa lumière jusqu'aux caves, nettoierait les ruisseaux, ruissellerait sur les seins gonflés de lait et les bébés le boiraient en tétant...

Il pleut...

Le ciel de Saint-Denis est vaincu par toutes les usines.

## L'ESPAGNE DE SAINT-DENIS

Le même prêtre qui a versé des gouttes d'eau sur le front des petits Espagnols et des grains de sel sur leur langue, asperge d'eau bénite la terre fraîche où ils se reposent d'avoir tant crié, tant pleuré, dans leur vie de bébé malade.

Le soleil d'Estramadure n'est jamais entré dans la cave où la sage-femme les a vus naître et le «padre» mourir... Mais cet été prochain, ou ce printemps même, les petites croix d'Elvira, de Melettina, de Felicita ou de Felipe s'éclaireront ; les abbés, en surpris de

toile blanche et en étole noire brodée d'argent, chanteront des prières latines... Ce sera une belle matinée chaude et lumineuse et l'on entendra sonner la cloche du *Real Patronato de Santa Teresa de Jesus*.

\* \*

La terre du cimetière ne leur appartient pas davantage que la terre du passage Boise. Le bail est de deux, trois ou cinq ans. Toute l'Espagne de Saint-Denis est provisoire, les maisons de bizet ou de plâtre seront rasées et les croix des bébés morts mises en tas dans un coin.

Mais le Patronage Royal de Sainte-Thérèse est définitif : l'ambassade a acheté le terrain ; il est plus vaste que la ville fondée par les émigrants de Cacérès. L'ambassade a édifié une chapelle en briques rouges, dominée par une croix de fer forgé, elle a construit cinq presbytères pour cinq prêtres

du pays, elle a édifié enfin un beau cinéma en ciment armé.

Le dimanche, « l'Espagne » de Saint-Denis sort des caves en vêtements de fête, elle emplit la chapelle de Sainte-Thérèse et le ciné du patronage. Le sermon coupe la grand'messe, l'homélie sert d'intermède aux films.

\* \*

Dans cette seule cour où s'enchevêtrent les escaliers de bois, les échelles, les passerelles et les couloirs et qui n'est pas plus grande qu'un appartement bourgeois de cinq pièces, dix-huit portes s'ouvrent sur dix-huit chambres où vivent dix-huit familles.

Chaque famille — l'une dans l'autre — a cinq enfants et cela fait quatre-vingt-dix !

\* \*

Une trompette acidulée a déformé sur trois notes un air qu'on croit recon-

naître, la marchande de légumes et de fruits s'est arrêtée devant le portail de la cour et les petits sortent de tous les trous, de toutes les fentes des murs pour acheter des oranges.

Les poules d'Estramadure n'en voudraient pas ! Mais à Saint-Denis les pommes d'or véreuses ou pourries sont encore comestibles.

— Un sou la pomme d'or !

Elles coûtent encore moins cher au marché de la Plaine où il y a bien d'autres victuailles dont on se réglera ce soir : des salades auxquelles les limaces ont laissé des feuilles, des courgettes où les vers se sont creusé des galeries ; des viandes aussi débitées en tranches noires et que l'on fera sécher à la fenêtre ou contre le mur.

\* \* \*

Madame Gabella secoue dans la rue un tapis qui reste rouge malgré les taches. Elle le frappe d'un bâton, la

poussière qu'elle fait jaillir l'aveugle... Les gamins s'approchent, ils ont trouvé des cannes, des bouts de bois et ils tapent, eux aussi, pour la joie de voir fumer cette étoffe. Ils disparaissent dans le nuage, ils le respirent et ils rient.

L'eau de la lessive que madame Marcos a déversée dans la rue n'a pas été bue par les pavés. Une vieille est sortie avec deux seaux. Elle les vide l'un après l'autre. La fosse est trop loin.

Un des petits qui jouait à battre le tapis glisse et tombe dans la flaque. Il se relève et court. Madame Gabella le poursuit, le soulève sous le bras et avec son bâton le corrige...

Elle l'essuie aussi un peu avec le coin de son tablier.

\* \* \*

Le visage est noir, mais l'âme est blanche.

Il faudrait, pour être propre, aller jusqu'aux bouches de lavage de la rue

du Landy, tourner la clef et faire jaillir l'eau du trottoir... Mais il suffit, pour être pur, de porter au cou le scapulaire de bure et la médaille d'argent de San Salvador.

L'ambassade qui a bâti la chapelle et le ciné a jugé les bains superflus.

Elvira, Malettina, Felicita, Felipe qui ont chacun leur petite croix dans l'allée espagnole du cimetière, ont connu le dessert de pommes d'or pourries, ils se sont amusés aussi à faire de la poussière dans la rue, à s'éclabousser de lessive sale. Ils avaient leur part des viandes séchées sur les fenêtres...

Mais si la rougeole s'en mêle, il ne faut à un enfant qu'un peu d'eau sur le front et de sel sur la langue pour devenir un ange.

La rougeole s'en est mêlée...

## LA POLOGNE A PARIS

M. Birnbaum habitait déjà dans la banlieue de Stanislow, en Galicie, une mesure.

Il y avait un lit pour dormir, une cheminée pour cuire et chauffer comme dans les chambres des Espagnols de Saint-Denis, ou celles des chiffonniers du passage Dubois. La paille et le feu n'ont pas de patrie...

Il était colporteur, mais sans clientèle, et les marks... même polonais, devenaient rares comme le pain...

La chambre n'était pas trop grande pour Déborah et les cinq enfants, mais



il n'y avait pas là une raison suffisante pour refuser d'accueillir l'étudiant talmudique de la Yéchiba lorsqu'il s'invitait à déjeuner.

A quoi tiennent les destins ?...

L'étudiant payait ses repas de quelques leçons d'hébreu. L'armoire de l'humble synagogue s'ouvrait. On lisait, dans les Thorah, la Loi.

Un livre profane vint un jour sur la table, le premier roman français traduit dans la langue sacrée : *Les Mystères de Paris*.

Paris!... M. Birnbaum peut-être n'y eût jamais pensé, sans Eugène Sue!

\*  
\* \*

Il faut beaucoup d'argent. Sept passeports et sept billets de chemin de fer de Stanislawow à Berlin et de Berlin à Paris s'achètent d'une fortune... Mais il y a des étapes et l'on peut gagner son voyage en s'arrêtant quatre ou cinq mois aux grandes gares.

M. Birnbaum et sa famille étaient partis depuis plus d'un an lorsqu'ils ont touché les quais de la gare de l'Est.

Ils ont suivi à pied les trottoirs du boulevard de Strasbourg, du boulevard de Sébastopol, de la rue de Rivoli jusqu'à la rue des Nonnains-d'Hyères, où ils ont pu lire les enseignes en yiddisch sur les boutiques. D'autres familles avaient fait le voyage avec eux, le groupe s'était surtout grossi à Varsovie. Ils arrivaient quarante, en pleine crise du logement.

Et il n'y a pas de quartier de Paris où la crise soit plus évidente que dans la cité de l'Hôtel de Ville. Dans les rues de l'Ave-Maria, des Écouffes, du Figuier, des Rosiers ou Brise-Miche, il y a bien cinquante chambres par maison et dix habitants par chambre. Il ne pleuvait pas, les restaurants sont chers et ce n'était point l'heure de jeter les *zlotys* sur le comptoir d'un limonadier. On a posé les paquets de hardes dans la rue et l'on s'est assis dessus. Les enfants sortaient de l'école des

Blancs-Manteaux : ils avaient envahi la place :

Les mères sur les portes appelaient :

— Roiza!... Soitché!... Moitche!... Kim Sarah kim!...

Ils étaient turbulents comme tous les écoliers du monde. Mais leur visage avait la même pâleur ardente que les visages des nouveaux émigrés, leurs yeux s'étaient allumés au même Orient. Ces petits Parisiens avaient des noms familiers à Stanislawow et l'on entendait leur langage.

M. Birnbaum, parti à la recherche d'un logement, rejoignit sa famille avant que le premier bec de gaz ne fût allumé. Il n'y avait pas de chambre vide dans toute la cité polonaise de Paris, mais la famille Lazarowitch offrait la moitié de sa chambre pour quelques jours... Ils y logeaient à quatre ; il y avait place encore.

Et les autres familles, la quarantaine de femmes et d'enfants qui attendaient avec leurs ballots de haillons sur le même trottoir que Déborah et ses

petits, partageaient aussi, ce soir-là, d'autres chambres avec d'autres amis retrouvés.

\* \* \*

La première adresse de M. Birnbaum à Paris fut rue de la Masure. C'est un passage étroit entre deux hautes maisons.

M. Martel m'y a conduit. Mais M. Birnbaum n'y habite plus.

Je n'ai vu que les cours peuplées d'enfants et des têtes de gamins curieux sortant de toutes les fenêtres.

L'émigré galicien ne logea que quelques mois dans l'une de ces chambres. Il était allé voir M. Pipilelew qui tient un entrepôt de camelote et de bimbeloterie et il s'était fait avancer pour vingt francs de marchandise.

A l'angle de la rue, dans un recoin de maison transformé en édicule public et qu'il nettoya, il installa une table et il étala des chaussettes de coton noir, des lacets, du fil...

M. Riotor m'a montré l'emplacement.

Il m'a désigné aussi, non loin de là, un magasin à la vitrine duquel sont exposés des bas de soie et des chandails à la mode aux couleurs éclatantes.

— C'est la boutique actuelle de M. Birnbaum! Il a dû acheter un pas de porte, il paie une forte patente; son commerce est prospère...

\* \* \*

La maison de la rue de la Masure abrite cent autres émigrés. Ils sont venus de Galicz, de Sambor, de Przemysl, de Tarnopol... ils ont suivi le même chemin par Varsovie, Berlin, les boulevards de Strasbourg et de Sébastopol, la rue de Rivoli. Ils ont trouvé ici leur chambre, et ils y reviennent chaque soir après avoir colporté, dans la banlieue de Paris, des chaussettes de coton qui ne deviendront jamais des bas de soie!

Un petit homme malingre, en jaquette verdie, a retiré son chapeau melon et s'est incliné, obséquieux.

— Monsieur le commissaire... je voudrais vous voir...

— Quand vous voudrez.

— C'est pressé, on m'a confisqué ma marchandise ce matin, je suis camelot, j'ai ma femme et six enfants.

— Où est votre marchandise?

— Au poste de police de la rue Cadet.

\* \* \*

Dans la cour s'entassent des toiles de sacs, des bois de lit, des lanternes.

Ce sont des maisons à trois étages et qui furent de beaux immeubles sous Louis XIV. Elles ont été pourvues du « dernier confort moderne » par les architectes d'il y trois siècles : autrefois des hygiénistes avant le mot avaient imaginé un système d'écoulement qui fut l'ancêtre du tout à l'égout; il fonctionne encore ici. Un gros entonnoir est placé à chaque étage devant la

fenêtre du palier, il est adapté à un tuyau qui aboutit à une fosse. Chaque locataire vide ses eaux dans l'entonnoir au lieu de les déverser par la fenêtre.

Ce fut un progrès.

Aujourd'hui la fosse déborde dans la cour. Les rats n'en sont pas incommodés.

\* \* \*

A côté du tas de boue, un vieux poêle de fonte brisé nage dans une petite mare d'eau grise.

Il y a quelques jours encore, ce poêle avait un frère jumeau, moins mutilé que lui peut-être et qui a été vendu.

Quand l'acheteur est venu le chercher, ses pieds se sont enfoncés dans la vase.

Il a voulu charger le poêle sur son épaule et l'a laissé retomber.

— Il y a quelque chose dedans... Ça pèse...

L'homme a voulu ouvrir le tiroir à cendre, qui résistait. Il a donné un coup

de marteau. Le tiroir a cédé, mille pièces d'or, des pièces françaises de vingt francs, sont tombées sur le fumier.

— Oui, monsieur, mille exactement.

» La somme a été comptée, par le commissaire. Il y avait vingt mille francs d'or. Les journaux en ont parlé!

Et la concierge soupire :

— Dire qu'il est resté là près de deux ans sans que je m'en doute.

Il y a d'autres tas de boue dans les autres cours de la cité polonaise de Paris...

De l'or aussi, peut-être...

TROISIÈME PARTIE

---

36, QUAI DES ORFÈVRES

UNE AUDIENCE  
DU TRIBUNAL DES ENFANTS

## NUMERO 1

Du 90, boulevard de Courcelles, au 36, quai des Orfèvres, il y a vingt minutes d'auto.

De Fresnes-lès-Rungis au même endroit, une heure et demie de voiture cellulaire.

Il suffisait donc à madame Le Marillié d'avoir déjeuné chez elle à 11 h. 45 pour s'asseoir au banc des patronages à midi cinq, trois minutes avant l'ouverture de l'audience du Tribunal pour enfants.

Par contre, à la prison de Fresnes, Marie Chapelle avait dû prendre son

repas vers dix heures, pour être à midi dans la salle des accusés.

Le chauffeur de madame Le Marillié a fait un détour par les Champs-Élysées jusqu'à la Concorde, puis il a suivi la Seine. Les boîtes des bouquinistes baillaient au soleil, les péniches et les maisons de bains dormaient sur l'eau.

Le chauffeur de Marie Chapelle a roulé tout droit sur la route nationale par la Croix-de-Berny, Bourg-la-Reine, Arcueil, Montrouge... Ce ne sont pas les plus jolies banlieues, mais on ne les voit pas : l'omnibus de la Préfecture est sans fenêtres.

Quand madame Le Marillié serra les mains de ses voisins, — le président de la *Protection* et la secrétaire de l'*Étoile* — Marie attendait déjà dans le dépôt annexé au prétoire. Elle lançait et relançait une balle de papier par-dessus la cloison sur le nez des garçons parqués de l'autre côté. Les garçons la lui renvoyaient. Toutes les fois que les rires éclataient, un garde républicain,

blasé comme un huissier de la Chambre, criait :

— Silence !

Le président Aubry appela :

— Numéro 1, Marie Chapelle.

Le garde ouvrit la porte qui fait communiquer le box des accusés détenus avec la salle du dépôt et introduisit la jeune fille, une grande blonde à figure molle, vêtue d'un manteau de coton beige et coiffée d'un calot de soie noire.

— Retirez votre chapeau !

Ses cheveux courts, délaissés par le coiffeur depuis six semaines, poussent irrégulièrement.

En face, madame Le Marillié feuillette un dossier. C'est une femme de trente ans. Un manteau sobre, un visage serré.

L'accusée déjà vieille, la patronnesse encore jeune paraissent être du même âge, mais pas de la même famille.

Les deux femmes se font vis-à-vis.

Le banc des patronnes est à gauche du Tribunal, celui des accusés à droite. Au centre, sur le tapis vert, deux lam-

pes et, derrière, trois juges. Sous les juges, un greffier myope qui écrit, les yeux contre le papier. A mi-hauteur des juges et du greffier, un jeune procureur à bonnet noir.

Les patronnesses et les délégués d'œuvres débordent de leur place réservée sur les bancs des témoins et des avocats. Il n'y a pas de public.

Le lustre du plafond, allumé dès midi, renforce les fenêtres qui transmettent le pauvre jour d'une cour de la Police Judiciaire.

Le président Aubry interroge :

— Vous vous appelez Chapelle Marie-Eugénie-Louise ?

— Oui, M'sieu.

— Quel âge avez-vous ?

— Dix-huit ans.

— Non. Vous êtes née le 7 juillet 1908.

— J'ai dix-huit ans, moins un mois.

— Parlez plus haut.

On ne l'entend pas. Elle prend son souffle, répète son âge exact. Sa voix n'a toujours pas de force. M. Aubry lit le rapport du commissaire :

« Marie Chapelle travaille dans les Établissements Citroën, service de la manutention, quatre jours par semaine. Reçoit un salaire de dix-sept francs. Loge à l'hôtel du Globe, à Javel, avec le nommé Descart Paul, manutentionnaire, qui occupe une chambre d'un loyer quotidien de dix francs. Entrée à l'hôpital de la Maternité le 19 janvier, garde son enfant âgé de trois mois et le place le jour à la crèche municipale. Faible, sans caractère. En ménage depuis un an avec Descart qui lui-même travaille irrégulièrement. La fille Chapelle s'adonne, par intermittence, à la prostitution.

LE PRÉSIDENT. — Vous vivez de la prostitution ?

MARIE CHAPELLE. — Pas beaucoup.

LE PRÉSIDENT. — Alors, un peu ?...

(Elle sourit.)

LE PROCUREUR. — Il n'y a pas de quoi rire.

(Elle baisse la tête.)

LE PRÉSIDENT. — Vous avez comparu ici le 12 juin 1924 pour vagabondage.



Vous avez été acquittée et confiée au Patronage Martin qui vous a trouvé une place à Beauquelaire. Vous vous êtes évadée une première fois. Est-ce exact ?

— Oui, M'sieu.

— Vous n'étiez pas bien ?

— Oui, M'sieu.

— On vous maltraitait ?

— Non, M'sieu.

— Alors, pourquoi?... Répondez...

— ...

— Je vais vous aider. Vous êtes partie avec le nommé Pascal, valet de ferme, âgé de quarante-cinq ans, et vous êtes venue à Paris.

— J'ai travaillé.

— Pascal vous a abandonnée et vous avez été arrêtée sur le boulevard Saint-Martin la nuit, en état de vagabondage.

Marie Chapelle pleure et proteste :

— J'ai toujours travaillé !

— Pas ce jour-là.

Elle avoue :

— Non, pas ce jour-là...

On aurait pu alors l'envoyer en « colonie », mais madame Le Marillié, au banc des patronesses, avait proposé :

— Monsieur le président, le Patronage Martin s'offre à la reprendre si le Tribunal veut bien la lui confier encore. Cette enfant, malgré sa fugue, paraît susceptible d'amendement. Les renseignements du directeur de Fresnes sont favorables.

On l'avait placée cette fois dans les Vosges. Elle y a connu Descart, mécanicien à la batteuse. Descart lui a payé son billet de chemin de fer pour Paris.

— Nous avons eu tout de suite du travail.

— Pas tous les jours. Vous avez encore vagabondé.

— Non, M'sieu.

— Est-ce qu'il se chargerait de vous ?

— Il m'avait promis de se marier.

— Pourquoi n'est-il pas venu ? Vous a-t-il écrit à Fresnes ?

— Non. C'est mon arrestation qui lui

a fait peur. Mais je peux travailler toute seule.

LE PROCUREUR. — En effet, vous avez plusieurs ressources...

LE PRÉSIDENT. — Votre mère est à Lyon. Est-ce qu'elle travaille ?

Marie Chapelle secoue la tête de droite à gauche.

— Travaille-t-elle ?

— Elle fait la noce.

Le président paraît réfléchir.

— Alors que faut-il faire de vous... hein ? Dites, où voulez-vous aller ?

— J'sais pas.

— Et votre enfant ?

— Je m'en suis occupée jusqu'à ce qu'on m'ait arrêtée.

Sur un signe du président, madame Le Marillie s'est levée au banc des patronages. Elle s'exprime d'une voix sage, unie, sans effet.

— Nous avons voulu faire crédit à la bonne volonté de cette enfant et nous

l'avons placée à deux reprises. Elle s'est évadée deux fois. Nous avons donc « déposé » devant vous un incident à la liberté surveillée...

— C'était votre devoir.

— Et nous estimons que notre œuvre a fait tout ce qu'elle a pu. Cette enfant demande une surveillance plus active, une discipline plus rigide que celle que nous sommes à même de lui donner...

Le président s'enquiert d'un regard et marmonne :

— Un avocat est-il désigné ?

— Non, monsieur le président.

Le greffier écrit sous la dictée :

— « Attendu que la nommée Chapelle Marie-Eugénie-Louise, née le..., confiée à deux reprises à une œuvre charitable... attendu qu'elle s'est évadée deux fois et qu'un incident a été déposé contre elle... Attendu... l'acquitte comme ayant agi sans discernement et la confie à un établissement pénitentiaire pour y être détenue jusqu'à sa majorité. »

Marie n'a pas compris.

M. Aubry commente la sentence :

— Personne ne veut plus de vous. Vous allez aller à l'école de préservation de Doullens...

— Je peux travailler. J'ai dix-huit ans, j'ai un petit...

— Le directeur pourra vous autoriser à faire venir votre enfant.



A Doullens, M. Pouppard, le directeur, a installé une pouponnière. Il mettra Marie au ravaudage, le bébé ira à la nursery de la correctionnelle. A vingt et un ans, Marie emportera son fils avec elle où elle voudra. Elle aura alors le droit de travailler chez Citroën sans que madame Le Marillié « dépose » un incident devant M. Aubry. Elle pourra même, si elle le veut, vagabonder la nuit sur le boulevard Saint-Martin.



— Numéro 2. Gallon Louis-Joseph.  
L'huissier répète :

— Gallon !

— Où est-il ?

— C'est un prévenu libre.

— Allons, Gallon, avancez...

Marie Chapelle est rentrée dans la chambre du dépôt. Elle reprendra tout à l'heure l'omnibus sans fenêtres pour Fresnes-lès-Rungis.

Après l'audience, madame Le Marillié retournera au boulevard de Courcelles. La pupille et la patronnesse ne se rencontreront plus.

— Gardes !

Un joyeux et clair tumulte : des cris d'écoliers en récréation couvrent la voix du président qui interroge le petit Gallon.

— On ne s'entend plus !

Il y a de l'autre côté dix-sept accusés, neuf garçons et huit filles, séparés par une cloison.

Le garde a ouvert la porte du box et gronde les enfants dans les deux cages :

— Silence !

## NUMÉRO 2

LE « PETIT » GALLON. — Je vais sur mes dix-huit ans...

« Il y va » de si grand cœur qu'il paraît les avoir dépassés.

C'est un jeune homme de bonne mine et de bonne tenue. Il semble un peu guindé dans son pardessus gris, tout raide d'avoir été acheté le matin ou la veille ; ses grosses lunettes d'écaille le déguisent en intellectuel, mais les ouvriers ont droit comme tout le monde à la myopie. Il est peintre en bâtiment.

Le « petit » Gallon comparait devant les juges. Le président Aubry, en cheveux blancs, barbe blanche et robe

noire, l'interroge avec douceur. Deux témoins de l'accusation sont présents : M. Gallon père et M. Le Soudier, le propre beau-frère du criminel.

Quel crime ?

Il travaillait en famille à l'entreprise de Le Soudier (peinture et décoration). Il a fait la connaissance d'une lingère, Jeanne Choisy, et s'est installé avec elle à Bry-sur-Marne, à l'hôtel du Petit-Robinson.

LE PRÉSIDENT. — Le rapport de Monsieur le commissaire signale que vous avez travaillé quelque temps de votre métier chez des particuliers. Mais, quand vous avez été arrêté une première fois, vous n'aviez pas d'occupation.

— Pardon ! Le gérant de l'hôtel m'avait demandé de lui faire des raccords, après la pose de l'électricité. J'en avais pour trois jours au moins.

LE PRÉSIDENT. — Les renseignements sur la fille Choisy ne sont pas bons : « Elle passe pour avoir des mœurs faciles. »

L'ACCUSÉ. — Parce qu'elle a un ami

qui l'a quittée. Depuis qu'elle est avec moi, elle a toujours été occupée. Elle gagne cinq francs par jour.

LE PRÉSIDENT, *au père*. — Quels renseignements avez-vous sur cette fille ?

M. GALLON (*un homme court, correct et rude*). — Exécrables !

LE PRÉSIDENT. — Vous entendez... « Exécrables... » Votre père a plus d'expérience que vous...

Une première fois, le mois dernier, M. Gallon a fait ramener son fils par les inspecteurs de police. Il l'a conduit lui-même devant le tribunal pour enfants et a demandé qu'il fût placé en « liberté surveillée » chez le beau-frère Le Soudier.

Huit jours après, l'enfant s'était enfui. On l'a retrouvé sans difficulté. Il comparait de nouveau.

LE PRÉSIDENT. — Maintenant, c'est plus grave. Si je vous confie encore à votre beau-frère, resterez-vous ?

— Non, Monsieur.

LE BEAU-FRÈRE. — Pourquoi tu ne veux pas revenir chez nous ?

LE PRÉSIDENT. — Vous préférez que je vous envoie dans une maison de correction?... Hein... Mais répondez donc !

L'accusé retire ses lunettes, les essuie avec son mouchoir et se tamponne les yeux.

— Alors, c'est la correctionnelle que vous choisissez ?

— Oui...

LE PROCUREUR. — Cette obstination mériterait une leçon sévère. Je ne m'oppose pas toutefois à une mesure de bienveillance, si une œuvre charitable veut se charger de ce garçon.

Maître Paul Kahn, secrétaire du Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence s'est levé au banc des avocats et a fait un signe d'acquiescement.

J'ai vu Gallon, six jours plus tard, à l'atelier des étiquettes, chez Paul Kahn. C'est un bel atelier, clair et

propre, avec de grandes fenêtres sans barreaux, ouvertes sur les jardins de Vaugirard.

— Ils me font faire des étiquettes pour huit sous le mille, quand je peux gagner trente francs par jour avec mon métier !

Maître Paul Kahn a protesté :

— Tu n'es pas ici depuis une semaine... Tu m'as dit que si je te plaçais en ville, tu t'en irais... Est-ce vrai ?

— Oui.

— Le Tribunal ne t'a pas confié à moi pour que je te laisse partir. Je suis responsable. Quand je serais sûr de toi, je te trouverai un emploi dehors, dans ta partie...

» En attendant, tu as écrit ce matin à ton père une lettre qui ne lui fera pas plaisir... Je ne l'ai pas encore mise à la poste : je préférerais ne pas l'envoyer. Veux-tu la reprendre ?

— Non.

— Est-ce que je puis la lire à monsieur ?

— Si vous voulez...

*Mon père,*

*Je t'écris car je n'en peux plus de vivre. Je vois que je ne suis plus ton fils puisque c'est toi qui m'as fait mettre en prison...*

— Mais tu n'es pas en prison... Qu'est-ce que tu as eu hier, à déjeuner ?

— Du beefsteak.

— Et aujourd'hui ?

— Du poisson frit !

— Si jamais tu vas en prison, tu verras si on te donnera du beefsteak et du poisson frit !

— Je ne suis pas en prison, mais je ne suis pas en liberté...

— Enfin, qu'est-ce que tu feras de ta liberté ? Ce n'est pas pour retourner avec cette femme... Elle ne veut plus de toi... Est-ce vrai ? Elle n'a pas été longue à te remplacer... Ça n'a pas traîné... C'est elle-même qui te l'a écrit... Elle s'est mise en ménage, tu sais avec qui ?

— Avec Paul...

— Avec ton bon camarade Paul... C'est encourageant ! Allons ! ne pleure pas !... Elle ne mérite pas que tu pleures.

— ...

— Tu voudrais la reprendre ?

— Je m'en f... !

— Puisque tu ne dois plus retourner avec elle, conclut maître Kahn, qu'est-ce qui t'empêche de te tenir sagement chez un patron que je te trouverai ? Suppose que tu sois libre, que tu aies vingt et un ans et que tu ne dépendes plus de personne... Qu'est-ce que tu ferais ?

Le jeune homme retire ses lunettes, comme il l'avait fait l'autre jour au tribunal, il en essuie méticuleusement les verres embués de larmes...

— Qu'est-ce que tu ferais, dis ?

— Je me marierais.

Le « petit » Gallon (n° 2) avait succédé, lundi dernier, à Marie Chapelle (n° 1) devant les juges.

Marie était partie la première fois avec Pascal, la seconde avec Descart.

— Ils m'avaient promis de se marier...

Pascal et Descart l'ont laissée seule avec un enfant... Pas de famille... Les patronages n'ont plus voulu d'elle. M. Aubry l'a envoyée en correction. C'est une forte fille : elle va sur ses dix-huit ans, à belle allure !

D'autres « Chapelle » et d'autres « Gallon » dans la chambre de dépôt du tribunal attendent encore leur tour de comparaître. Ils jouent à la balle, par-dessus la cloison.

### NUMÉRO 3

Le juge est bien obligé de s'en remettre au commissaire, le commissaire à l'inspecteur, l'inspecteur à la concierge.

Mais quand le rapport de police est mauvais, M. le président n'est pas bon.

Ainsi le petit Guérin (n° 3) n'a pas obtenu la considération de la gérante de l'hôtel Stella, à laquelle il doit deux semaines. La juste rancune de l'hôtesse a été convenablement exprimée dans la pièce administrative que M. Aubry lit à l'audience :



« Le susnommé n'avait pas de travail régulier, fréquentait les bars, jouait aux courses... »

Encore qu'il n'ait pas de col — on le lui a enlevé à la Petite-Roquette — Guérin demeure correct. Son visage contraste avec ses vêtements ; ses mains aussi, quoi qu'elles aient fabriqué en prison, pendant quinze jours, des armatures de bouchons à champagne et des ressorts de pistolets « Euréka ».

En uniforme de misère il a de la « distinction » comme un petit riche. La bonne mine corrige un peu le mauvais dossier.

Il répond : « Oui monsieur » sans accent voyou et se tient dans le box, poliment, tout droit.

— Il y a deux ans, vous habitiez à Nantes avec votre grand'mère et vous étiez employé au journal *Le Phare* comme vendeur.

— Oui, monsieur.

— Vous êtes venu à Paris, au service de M. Pin, bimbetotier ambulancier... Où avez-vous pris l'argent du voyage ?

— Maman m'a payé le billet et m'a donné deux cents francs.

— Vous êtes entré quelques mois après, comme garçon livreur, à la boulangerie Vienner, rue de Passy, puis à l'imprimerie Prestot comme receveur. Vous n'aviez pas de vocation bien déterminée. Pourquoi avez-vous quitté l'imprimerie ?

— Pour une discussion...

— Depuis, vous n'avez pas fait grand-chose ?

— Je m'étais remis avec M. Pin, mais il est parti à Londres.

— Vous avez eu de mauvaises fréquentations, vous passiez vos journées dans les cafés et sur les champs de courses. A l'hôtel Stella, on vous avait fait crédit d'une semaine, parce que vous aviez prétendu devoir toucher de l'argent à la fin du mois. Quelle somme attendiez-vous ?

— Aucune. Je pensais trouver une occasion.

— En effet, vous avez trouvé un camarade qui, vous voyant sans abri,

vous a offert de partager sa chambre. Vous l'avez quitté le lendemain en lui emportant son portefeuille qui contenait...

Le président se penche sur le rapport et déchiffre mal :

— ...Qui contenait cent trente-cinq francs... je crois. Cent ou quatre cents ?

— Quatre cent quatre-vingt-cinq francs...

LE PROCUREUR. — C'était bien mal reconnaître l'hospitalité.

LE PRÉSIDENT. — Votre mère n'est pas venue vous voir ?

LE PETIT GUÉRIN. — Elle est à Nantes.

LE PRÉSIDENT. — Vous a-t-elle écrit ?

— Oui, Monsieur.

— Montrez.

L'huissier transmet la lettre et le président lit à haute voix :

*Mon cher André,*

*Tu me dis que tu es à la Roquette, que tu n'as pas d'argent pour la cantine. Je te prends un mandat de cent francs. Économise car je n'en ai pas beaucoup.*

*J'ai toujours mon rhume de l'hiver. Le mariage de Titine est rompu. Il n'y a pas grand' chose à part ça, sauf toi qui m'as causé de l'ennui.*

*On m'a écrit du ministère pour te reprendre. Explique-moi comment je dois faire et combien il faudra payer pour ta « délibération... » (sic).*

La mère du petit Guérin n'aura rien à payer. Les renseignements recueillis sur elle ne permettent pas au juge de lui confier son fils.

— Pas d'avocat ?

— Non, monsieur le président.

« Attendu que Guérin André-Louis-Eugène... l'acquitte comme ayant agi sans discernement et le confie à une colonie pénitentiaire pour y être détenu jusqu'à sa majorité, à moins que par sa bonne conduite... »

— Si vous vous conduisez bien, vous pourrez vous engager au régiment dans deux ans.

— Oui, Monsieur.

André Guérin qui a déjà appris à

faire des armatures de bouchons et des ressorts de pistolets va se perfectionner, aux Douaires, dans la confection des émouchettes.

\* \* \*

Quand le rapport de police est mauvais, M. le Président n'est pas bon :

M. Aubry interroge cinquante prévenus par semaine; le commissaire a trente affaires par jour, l'inspecteur ne peut consacrer plus de trois heures à chaque renseignement; la gérante de l'hôtel juge ses clients sur les notes acquittées...

En vingt lignes de rapport le jeune Guérin est un dangereux vagabond. La terrible discipline des Douaires peut seule le sauver.

J'avais plus de temps que M. Aubry.

Je suis allé le lendemain voir le prisonnier à la Petite-Roquette, au quartier de l'infirmerie, dans une cellule

blanche et noire comme un studio viennois.

Il avait changé de métier et fabriquait des éventails-publicité.

Je suis revenu encore les jours suivants, jusqu'au jour de son départ pour la colonie. Il ne m'a jamais dit grand'chose : « Oui », « Non », et quelques phrases comme :

— Ce soir-là ma mère avait été emmenée au poste...

De son côté, M. Yan, le directeur, l'avait confessé.

Mais madame Guérin — Mado — n'a que trente-cinq ans. Elle est encore connue à la Cigale de Nantes. Sa vie privée est assez publique pour qu'on en soit informé sans mystère dans les environs de la place Graslin.

Je pouvais donc, moi aussi, établir mon rapport. Le voici :

Mado versait le muscadet aux ouvriers des docks dans un café du quai de la Fosse. Il faut avoir, pour cela, des joues rouges et rire avec les clients.

Lorsqu'elle a quitté la Fosse pour la rue Crébillon, elle s'est poudrée les joues, n'a plus servi de muscadet et elle a continué de rire.

Elle dînait et soupaît dans un restaurant de nuit — sur invitation — ou dans une gargotte à ses frais.

Les convives changeaient. Il en arrivait de Hambourg, de Bergen, de Rotterdam ou de Vigo par les grandes routes marchandes de l'Océan. C'étaient des capitaines nostalgiques.

Il en venait aussi des bords de la Loire, des fils de la biscuiterie, de la conserverie, des chantiers navals qui travaillaient chez leur père et n'étaient pas encore fiancés.

Certains enfants naissent comme un bonheur; d'autres comme un accident.

Le bébé fut confié à sa grand' mère, en haut d'une maison penchée de l'île Gloriette. Mado a toujours payé pour lui ce qu'il fallait.

Il a eu, dès l'école, cet air de distinction, ce visage achevé, ces traits fins

qu'il a conservés jusqu'au prétoire du quai des Orfèvres, jusqu'à la cellule de la Roquette.

Il n'avait pas attendu la fin des classes ni le certificat pour gagner des sous en criant sur la place du Commerce :

— *Le Phare!* édition du soir, dernières nouvelles!

M. Pin l'avait embauché pour la durée d'une foire derrière le Château dans sa boutique ambulante.

La grand'mère mourut. M. Pin était reparti pour Paris. L'appartement de Mado n'était qu'une belle chambre : il n'y avait pas de place pour son fils.

Le petit Guérin retrouva le bimbeltier à Neuilly, au Trône, aux Invalides... Il eut des amis, essaya d'autres métiers, chôma, fit des dettes et voulut régler une note de meublé en risquant sur un champ de courses l'argent d'un camarade :

— J'avais gagné quatre-vingts francs dans la première...

C'est un vagabond. Mais il a essayé plusieurs fois de « s'en sortir » à un âge où d'autres (son père peut-être) n'avaient pas commencé de gagner leur vie.

Quel père ?

Le fils de la biscuiterie, de la conserverie, des chantiers navals se sont mariés. Ils dirigent chacun son industrie, s'intéressent peut-être aux œuvres charitables pour le relèvement de l'Enfance coupable...

— Qu'est-ce que tu lis ?

— Un livre de l'Armée du Salut.

C'est un évangile illustré. Jésus dit aux Pharisiens schammaïtes : « Vous êtes des sépulcres blanchis... » Il accepte en souriant les parfumeries d'une fille de Magdala.

## NUMÉRO 4

Elle est sortie de la chambre des accusées comme du toril. Dès la porte ouverte, elle a regardé le prétoire où elle allait jouer le jeu de la mort, seule contre tous.

Elle s'est avancée, la tête dans le cou, le front barré d'une ride, les muscles contractés, l'intelligence tendue pour faire face aux banderilles, même à l'épée.

C'était le n° 4, Beusoleil Marie. Elle n'avait de lumière que dans son nom.

J'étais accoudé au box, du côté de

l'entrée. D'abord, elle n'a vu que moi et m'a regardé comme si j'allais lui donner la première pique.

— Avancez ici, regardez par ici.

Les gardes l'ont conduite jusqu'à la place la plus rapprochée du tribunal et lui ont désigné les juges : elle s'est tournée vers eux et je n'ai plus vu ses yeux.

\*\*\*

J'avais eu le temps de la reconnaître. Nous nous étions déjà rencontrés dans la plus belle prison de France, à Fresnes-lès-Rungis.

Prison blanche au milieu de jardins en fleurs, propre comme une clinique, standardisée comme une usine neuve.

Dans une interminable et large galerie inondée de ciel par le plafond vitré, les wagonnets à soupe couraient avec un bruit de fer sur les rails droits, s'arrêtaient aux plaques tournantes pour changer de direction, repartaient vers de lointaines cuisines.

Dans cinq cents portes immaculées s'ouvriraient cinq cents guichets. Les wagonnets laissaient une gamelle à chaque porte. On voyait à peine une main fine saisir le repas... Le guichet se refermait tout de suite.

Madame la surveillante en chef, avec une clef de nickel étincelante, ouvrait quelques cellules. Ainsi j'ai vu Mathilde : ce même regard de défense.

Elle avait sa robe beige d'aujourd'hui. Elle se tenait droite devant nous, inquiète de mon visage inconnu où elle cherchait l'énigme d'un nouvel ennemi. La gamelle fumait sur la table, à côté d'un monceau de violettes effeuillées.

On a posé à Mathilde des questions inoffensives :

— Combien vous faites-vous par jour avec les fleurs ?

— Deux francs cinquante.

— Non, trois francs, vous avez été augmentée à partir de cette semaine.

— Merci, Madame !



C'est tout ce que je sais d'elle. La cellule est aseptique comme une salle d'opérations. Les murs glacés n'acceptent aucune littérature lapidaire, la fenêtre est large, mais les vitres sont assez bien dépolies pour qu'on renonce à les gratter. Tout ce que l'on peut tenter, lorsque le vasistas est ouvert et que les wagonnets font du bruit dans la galerie, de crier :

— Allo, la nouvelle ! Ici, Mathilde...  
Et toi ?

Une voix timide peut répondre :

— Lucie !...

Et l'on cesse d'être seule.

Mais cela doit se payer du cachot noir, de la camisole et du bâillon. C'est cher !

Quand la gamelle est finie, on reprend les fleurs en papier mauve, les feuilles et les tiges en papiers verts...

En plein travail des violettes, la porte s'ouvre :

— 2.727... Préau !

Le préau individuel est une cellule en plein air, un petit jardin sans culture. La pelouse carrée, pas plus grande qu'un drap de lit, est bordée d'un chemin pavé. Au fond du jardin, une grille par où l'on aperçoit encore un peu de pelouse. En haut, une galerie de surveillance où la « vieille » se promène en pantoufles, prête à vous surprendre si vous lancez une boule de papier par-dessus le mur, dans le préau d'à côté.

Pas un mot. Pour se sentir en compagnie, on fait sonner les talons sur la pierre. La voisine vous imite. C'est presque une conversation.

— 2.727!...

La « vieille » vous reconduit. On reprend les violettes, le crépuscule dehors engourdit le parc, la lampe électrique s'allume sans prévenir. La sonnerie bientôt vous ordonne de descendre le lit replié contre la cloison comme un strapontin... Dépêchez-vous ! La lampe s'éteint. Entrez vite dans le lit. Aucun mur n'est assez épais, ni assez haut contre le sommeil.

\* \* \*

Aujourd'hui M. le président du tribunal déchiffre le rapport du commissaire :

« La fille Beusoleil est une professionnelle du vol à la tire. Elle opère sur le marché des Batignolles, avec sa sœur Julie, âgée de onze ans. Certaines ménagères placent leur porte-monnaie dans le filet à provisions; Julie se met à courir comme si elle était poursuivie par une autre gamine, elle bouscule la ménagère qui maugrée. Pendant la courte bagarre, Mathilde a eu le temps de couper quelques mailles du filet. »

A la barre des témoins, une bonne dame explique :

— Quand je me suis sentie poussée par la petite, je lui ai envoyé une bourrade. J'avais bien vu que la grande m'avait frôlée presque en même temps. Quand j'ai constaté le coup, je suis allée avec un agent chez le commissaire. Qu'est-ce que je vois sur mon

chemin? La grande! Je ne l'ai pas reconnue à sa figure mais à son manteau vert et à son fichu de laine noire. Je crie : « C'est elle, la garce! arrêtez-la! » On l'a fouillée au poste... On n'a pas retrouvé mon portefeuille mais cent dix francs : un billet de cinquante francs et six billets de dix francs, dont un taché d'encre violette, juste sur le numéro. C'est le boucher de cheval qui me l'avait donné. J'avais fait des manières pour l'accepter; il m'avait dit : « Si on ne vous le prend pas, je vous le changerai. »

D'autres témoins se plaignent aussi d'avoir été volés. L'un d'eux a vu Mathilde jeter un portefeuille tout neuf dans une bouche d'égout.

— Elle ne gardait que l'argent.

— C'est une vraie professionnelle, souligne le procureur.

Le président lisse d'une main sa barbe pointue, se penche pour entendre les réponses. Mathilde est maladroite, elle nie l'évidence, discute sur une date sans intérêt.



— Je n'étais pas jeudi aux Batignolles, j'ai passé toute la journée à Montrouge chez mon père.

M. Beausoleil est un ouvrier sans reproche mais il ne vit pas avec sa femme, il « s'est mis » avec une autre.

Mme Beausoleil est à Grenelle, elle tient le ménage d'un homme.

Ils n'ont pas pris la peine de divorcer. Ils ont, chacun de son côté, à Montrouge et à Grenelle, de nouveaux enfants. Les deux ménages accueillent Mathilde quand elle vient leur dire bonjour.

On l'avait placée chez un charcutier comme commise.

L'avocat interrompt :

— Elle a eu là de très mauvais exemples. Son patron, Monsieur Guiche, s'est indignement conduit. Je tenais au témoignage de Madame Guiche, elle n'est pas venue. C'est elle qui a mis la jeune fille à la porte en lui donnant une indemnité ; mais Madame Guiche a reconnu que son mari avait tous les torts et qu'elle ne pouvait à cause de

lui conserver une bonne plus de huit jours !

LE PRÉSIDENT. — Ce n'est pas Monsieur Guiche qui a appris à sa commise le vol à la tire.

Non. M. Guiche n'est pas un voleur. Mathilde a connu un maître d'hôtel qui venait au magasin, un repris de justice, arrêté depuis pour une autre affaire. Il a dressé les deux sœurs à couper les filets à provisions.

Le président fait un signe de tête au procureur qui prononce en un mot, du bout des lèvres, avec une moue, son réquisitoire :

— Correction!...

L'avocat fait trop de phrases. Le tribunal, qui connaît d'avance ses arguments, l'écoute avec politesse. Enfin, M. Aubry se penche vers l'assesseur de droite, vers l'assesseur de gauche et vers l'accusée :

— Vous irez dans l'Oise à l'école de préservation... Et si vous donnez des signes d'amendement, d'ici quelques mois...

Mathilde va quitter la plus belle prison de France pour le vieux château des comtes de Clermont. Elle y trouvera trois cents filles à cheveux lisses et en tablier bleu qui viennent de toutes les rues.

— Eh bien! vous pouvez vous retirer!

Un garde prend Mathilde par le bras. Elle résiste sans raison... pour résister à quelqu'un, à quelque chose, à tout...

— Allons, ouste!

L'autre garde a pris l'autre bras. La fille sauvage se laisse traîner. Elle disparaît enfin derrière la porte.

Sa sortie vaut son entrée.

Je pense encore aux fauves des arènes : en Normandie, un gamin peut les conduire, ils obéissent à une badine. Dans les manades espagnoles, on leur apprend à être féroces, les picadores viennent les provoquer pour essayer leur combativité.

Ils auraient pu vivre paisibles dans la prairie...

## NUMÉROS 5-6-7-8

Le témoin à charge — le père de l'accusé — explique au juge :

— Pourquoi il est parti... C'est, comme il disait, pour « vivre sa vie ».

Il lève sa canne et lance une injure. Le petit fléchit entre les deux gardes et hausse les coudes pour parer la bastonnade qui pourtant ne peut l'atteindre dans son box.

LE PRÉSIDENT. — Allons, Monsieur, gardez votre sang-froid! Ces gestes ne sont pas de mise ici.

LE PÈRE (*ronchonnant en aparté*). — Vivre sa vie!

LE PROCUREUR (*secouant ses larges manches comme pour s'envoler*). — C'est une belle cochonnerie !

C'est un jeune substitut, malgré sa robe sévère et sa toque galonnée, un bon garçon rougeaud, plein de santé. Il exprime sa répulsion sans périphrases judiciaires. Pour avoir entendu souvent ses clients novices excuser leurs fugues en style périmé de petits romans nietzschéens, il a pris en horreur cette formule littéraire.

Du n° 1 au n° 17, les garçons et les filles qui ont comparu ou vont comparaître voudraient tous placer leurs crimes ou leurs délits sous cette rubrique : « Vivre sa vie. »

Le n° 5, André Colignon, a quitté le matin son rude papa et s'est présenté à la Bourse du Travail. Il n'a pas trouvé d'embauche le jour même et s'est fait ramasser la nuit, à la gare du Nord, sur une banquette où il dormait.

Gaston Belin, le n° 6, plus prévoyant, a emporté deux mille francs que son patron lui avait confiés pour régler un

fournisseur. Il a distribué douze billets de cent francs à des camarades. Cette générosité l'a dénoncé.

Ainsi, le n° 7, Girard, qui a un col d'astrakan à son pardessus, mais n'a pas de faux-col à sa chemise, ainsi le n° 8, Hélène, qui dans son manteau de laine écossaise a l'air correct et suranné d'une fillette de la Bibliothèque Rose, ainsi Julie Sisteron, Madeleine Magnat, Henri Floch... Ils voulaient tous « vivre leur vie ».

La mère de Belin — ménagère — est trop élégante, trop poudrée pour battre les tapis ou laver la vaisselle. Son fils sanglote entre les gendarmes. Elle ne le regarde pas et s'exerce à parler avec distinction :

— C'est un enfant difficile, Monsieur le président, il est d'une santé un peu nerveuse. Monsieur Tanguy était pour lui toute paternité...

— Monsieur Tanguy ?

— Oui, son patron.

— C'est aussi votre amant ?

— Oui, Monsieur le président.

L'huissier appelle vainement le père de Girard. Il n'est pas venu à la Petite-Roquette, pourquoi se dérangerait-il pour l'audience ?

Le beau-père d'Hélène — son tuteur légal — réclame une punition exemplaire :

— Elle l'a méritée par ses mauvais instincts.

Julie, Madeleine, Henri ont aussi des oncles, des mères ou des marâtres :

— Voulez-vous la reprendre ?

— Je veux bien.

— Préférez-vous la confier à une œuvre charitable ?

— Oui, mon président, ça vaut mieux.

Le tribunal du quai des Orfèvres condamne ou acquitte les gosses... Il ne juge pas les parents.

#### LE TRIBUNAL CONDAMNE

Le Tribunal condamne Béchart.

Un petit homme propre, à cheveux tondus et joues roses. Son torse est

droit, bien moulé dans un chandail bleu sans taches et sans plis.

Le président lit je ne sais quoi. Béchart est le seul à comprendre. Il interrompt par un sanglot :

— Je ne l'ai pas fait exprès ! Je jure, mon président... Je l'ai pas fait exprès...

Il est chiffonnier à l'impasse du Nord et travaille avec sa mère. Il a déjà eu deux amendes pour port d'arme prohibée. Un jour, on l'a conduit chez le pharmacien parce qu'il s'était troué la main en jouant avec un revolver.

— Quel âge avez-vous ?

— Seize ans.

— Vous avez toujours un revolver sur vous ?

— Non, mon président, c'est un vieux revolver rouillé ; je l'ai emporté par hasard.

Une querelle avait éclaté dans l'impasse ; ce n'est pas un événement. Gomez et Moulad ont commencé, Béchart a pris parti pour Gomez ; il a tué Moulad.

— Je ne me suis pas aperçu que j'appuyais sur la détente ; je croyais que ça ne marchait pas et j'avais voulu simplement faire peur. Moulad avait sorti un couteau et *il n'était pas à jeun* (sic).

— Mais il y a dix témoins, proteste le président ; aucun n'a vu Moulad agiter un couteau ; aucun n'a signalé qu'il était pris de boisson.

— Il est très fort, ce petit ! observe le procureur.

En effet, Béchart se défend bien. Il pleure à temps et raisonne à propos ; il dose ses larmes et ses réparties. La tâche de son avocat serait simplifiée, si la mère n'intervenait.

Elle apparaît haute et maigre dans une robe de crêpe sale. Plus tragédienne que chiffonnière, elle s'appuie à la barre et apostrophe le tribunal :

— Vous m'avez pris son père, vous m'avez pris son frère, laissez-moi celui-là !

En fait, le mari et le fils aîné ont été tués sur le front en 1914 et 1917. Mais

madame Béchart raccorde ses deux malheurs au troisième. La Justice et la Guerre, pour elle, sont un même ennemi.

Le tribunal déclare que Béchart Emile-Eugène a agi avec discernement. Il le condamne à quatre mois de prison.

— Merci, Monsieur.

Le petit bonhomme propre, à cheveux tondus, sourit et disparaît derrière le garde. Il a cinq mois de prévention et il est « immédiatement libérable ».

#### LE TRIBUNAL ACQUITTE

Par contre, le Tribunal acquitte Julia Rivier.

C'est une écolière en tablier noir, maigre, aux cheveux de chanvre, aux joues diaphanes. Elle a seize ans, elle en paraît douze.

Cet hiver, un garde des Buttes-Chaumont l'a conduite au commissariat avec

ses deux sœurs, Mariette et Renée, qui sont aujourd'hui à la barre des témoins. La mère, détenue à Saint-Lazare, ne s'est pas présentée.

Julia, Mariette et Renée vont dans le parc, vers la nuit, une heure avant la fermeture, lorsque la pluie a chassé les promeneurs. Quelques ombres rôdent encore par les allées. On voit briller une cigarette dans la grotte de fausse rocaille. Un homme se penche sur le pont suspendu, au-dessus du petit lac. D'autres fuient les froids soleils électriques qui font des trous de lumière dans la pelouse.

Julia, Mariette et Renée se sont partagé les allées :

— Je ne peux plus retrouver la sortie !

Il y a des inconnus qui reconduisent sagement jusqu'à la grille la petite fille égarée.

Et puis d'autres... des malheureux !...

Julia est acquittée comme ayant agi sans discernement et envoyée dans

une maison de correction pour y être détenue jusqu'à sa majorité.

\* \* \*

*Avec discernement*, le tribunal du quai des Orfèvres vous condamne à quatre mois pour homicide... et vous êtes libre.

*Sans discernement*, il vous acquitte du délit de vagabondage... et vous faites cinq ans de travaux forcés.

Il vaut mieux discerner.

UN NUMÉRO 7 ou 10 DE L'ANNÉE  
DERNIÈRE

Si vous ne sortez pas de cette salle, messieurs les juges, monsieur le substitut, messieurs les avocats, mesdames les avocates, si vous ne sortez pas de ce vilain petit tribunal qui reçoit sa lumière d'une cour de police, si vous ne faites pas éclater les murs... vous n'y comprendrez rien !

Oui, je sais, vous sortez quelquefois. Vous visitez les prisons — Fresnes, la Roquette — les colonies pénitentiaires, les patronages, les œuvres de protection. Vous interrogez quelques gamins

au garde-à-vous, vous goûtez la soupe, vous lisez des statistiques, des Livres d'Or.

Voulez-vous, maintenant, faire avec moi une vraie promenade dans la vie d'un enfant qui a comparu devant vous ?

C'était, vous souvenez-vous, un petit blond, un numéro 7 ou 10 d'un lundi ou d'un mardi de l'année dernière. Il avait quinze ans... et un lourd dossier :

« Potier Georges, caractère faible, paresseux, menteur ; s'est enfui de chez ses parents, à Saint-Dié, après avoir dérobé plusieurs sommes à son grand-père.

» Arrêté à Lunéville dans un café où il avait commandé une consommation, au moment où il s'appropriait quelque monnaie déposée sur une table voisine.

» Confié au Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence, a été placé chez un cultivateur dans les Vosges. S'est enfui de chez son patron ; s'est rendu à

Épinal, à l'hôtel du Ballon d'Alsace, où il a dérobé une bicyclette. »

Que vouliez-vous faire de ce récidiviste ?

Vous lui avez asséné, messieurs les juges, ce terrible acquittement qui équivalait à cinq ou six ans de travaux forcés et vous l'avez envoyé dans la Colonie pénitentiaire de Saint-Maurice, à La Motte-Beuvron, pour y être détenu jusqu'à sa majorité.

A moins que par sa bonne conduite...

Mais vous aviez bien jugé... Sa conduite a été déplorable. Le directeur de Saint-Maurice vous dira que ce pupille s'est montré paresseux, d'un caractère rebelle, indiscipliné : qu'il a tenté de s'évader. Il a subi de nombreuses punitions, dont plusieurs de cellule. Il ne quittera pas l'établissement avant ses vingt et un ans révolus.

M. le Directeur de la Correctionnelle, pas plus que le Président du Tribunal, n'a eu le temps ni le pouvoir de remonter dans l'existence du « petit



voleur ». Je le convie, lui aussi, à cette incursion.

\* \* \*

Mathilde était cuisinière à Épinal. Georges est venu sans être appelé. Mathilde n'a quitté sa place que pour de courtes vacances à la Maternité.

Son salaire a payé la nourrice.

Dix ans plus tard, Georges a trouvé un père et Mathilde un mari. C'est un ouvrier de Saint-Dié... Il adopte le petit, lui donne son nom... et cinq frères et sœurs.

On n'est pas très fier d'un fils lorsqu'il a dix ans de plus que le livret de mariage... On le charge volontiers de tous les péchés.

La grand'mère, qui habite l'étage au-dessous, cache ses économies un peu partout : dans l'armoire, dans la commode, dans la table de nuit. Tous ses trésors sont successivement dérobés :

— C'est Georges.

On l'accuse. Il s'indigne. Sa mère

seule le défend. Tout le monde le croit un voleur, on le lui dit à toute occasion... on le surveille... Un soir, il met dans une serviette de toilette son costume du dimanche, ses deux chemises de rechange et s'en va :

— Je n'en pouvais plus d'être soupçonné!

Il va jusqu'à Lunéville. Un petit voyou de ses amis l'accompagne. On prend un café-arrosé dans un estaminet. Trois francs et des sous ont été laissés par un client pressé sur la table à côté... Georges est pris, la main sur l'argent, traîné au commissariat et en prison.

Le père, après cet esclandre, ne veut plus entendre parler de son fils. L'abbé Mény a mille enfants dans les Vosges. Toutes les places ne se valent pas. Georges a tiré un mauvais numéro. Il s'enfuit.

Épinal n'est pas loin de là, on peut y trouver du travail, mais les gendarmes sont prévenus. Georges arrive trop tard à l'hôtel du Ballon, où l'on

demandait un plongeur, mais il y a un vélo devant la porte : il saute en selle et pédale toute la journée. C'est ainsi qu'il se présente le soir chez M. Zeller, qui tient la cantine du Vieil-Armand, au Hartmannswillerkopf.

Il était venu comme client ; il reste comme garçon.



M. Zeller m'écrit :

« Je l'ai eu à mon service pendant trois mois, du 15 juin au 30 septembre dernier. J'ignorais tout de son passé. Je comprends aujourd'hui pourquoi il m'a dit un jour, les larmes aux yeux : « Si j'avais toujours eu un bon patron comme vous, je n'aurais pas fait de bêtises. »

» Il était sobre, obéissant, dévoué. Il était devenu l'enfant de la maison. Il nous déridait par sa gentillesse et sa gaité. Aussi quand les gendarmes sont venus nous l'enlever, nous avons été fort peiné. »

Georges s'était cru sauvé. Avec ses premières économies, il avait acheté des bibelots du pays, un pour son père, un pour sa mère et cinq pour ses frères et sœurs. Il les avait expédiés à Saint-Dié. Mais à Saint-Dié les gendarmes étaient venus chez M. Potier.

— Vous cachez votre fils !

M. Potier avait copié l'adresse de l'expéditeur sur le colis et l'avait communiquée.

Deux jours plus tard, d'autres gendarmes sont venus au Vieil-Armand :

— Donne ta main.

On a passé à Georges le cabriolet, on l'a conduit à la maison d'arrêt de Mulhouse, où il est resté un mois. On l'a transporté à la maison centrale de Belfort, puis à la prison de Besançon.

Il aboutit enfin à la Petite-Roquette, d'où il est venu jusqu'au quai des Orfèvres, pour comparaître un lundi ou un mardi de l'année dernière devant vous, Messieurs.

Vous lui avez refusé tout discerne-

ment et infligé six ans de colonie correctionnelle.

Dans le même moment, une femme qui venait de faire le ménage chez la grand'mère était prise comme elle fouillait la cachette aux économies. Elle avoue tous ses larcins et l'innocence du petit Potier.

La coupable a comparu devant le tribunal pour grandes personnes. Comme elle était en âge de raisonner ses actes et d'en prendre la responsabilité, elle n'a été condamnée qu'à quatre mois de prison avec sursis et cinq cents francs d'amende.

Le premier patron de Georges, M. René Valbane, cultivateur à Féco-court, par Grunonvilliers (Meurthe-et-Moselle), atteste :

« ...Au point de vue probité, il ne m'a jamais rien volé, ni au village. J'ai remarqué aussi qu'il avait bon cœur, car souvent il me parlait de *chez eux*... »

Le père, revenant sur ses préventions, a déclaré depuis :

« Georges n'est pas un voleur. Lorsqu'il est parti de la maison, il aurait pu prendre de l'argent. Il savait où nous le mettions, et il n'a rien emporté. »

La mère regrette :

« Mon pauvre Georges serait resté avec nous et n'aurait pas commis toutes ses fautes si grand'mère ne lui avait pas fait tant de misères, si le père aussi avait été moins froid avec lui... »

Le dernier patron, M. Zeller, proteste :

« Je ne puis croire qu'on mette au pénitencier un enfant qui n'a commis qu'un vulgaire larcin, un enfant qui n'est pas un criminel. Cet événement a bouleversé mes idées. »

#### LETTRE DE GEORGES A SON PÈRE

*Colonie pénitentiaire de Saint-Maurice,  
le .... 1926.*

*Chers parents, je fais réponse à votre lettre du 16, que j'ai reçue le 20. J'ai trouvé le temps*

long depuis le 15 mars jusqu'au 20 mai sans aucune nouvelle. Elle m'a fait plaisir de vous savoir en bonne santé ainsi que les petits. Vous me dites que les timbres sont chers. Il ne faut pas regarder aux timbres, je vous les rendrai dans quatre ans.

Quand est-ce que vous viendrez me voir au parler ? Déjà deux ans sans vous voir. Je ne pourrais encore rester quatre ans sans vous. Ça ferait six ans, plus dix-huit mois de service militaire. Que deviendrai-je dans six ans encore ?

LETTRE DE GEORGES A M. ZELLER

Saint-Maurice, 25 mars 1926.

*Cher patron,*

*Je n'ai droit qu'à une lettre par mois. J'ai prévenu mes parents que ce mois-ci c'était pour vous...*

*Je mange suffisamment.*

*Le chantier ne me plaît pas, on est trop ensemble. Je suis heureux quand je suis seul avec des gens qui parlent raisonnablement...*

*Je ne veux pas devenir un bandit, je ne suis*

*qu'un enfant de seize ans, d'ici quatre ans mon casier judiciaire sera reblanchi.*

*Dès que je sortirai je reviendrai chez vous. Vous serez mon dernier patron. Je reviendrai honnête et heureux.*

*Je termine ma petite lettre en vous embrasant de tout mon cœur.*

Telle est, messieurs les juges, la véritable histoire du petit Potier.

Reconnaissez-le, la cour de police du quai des Orfèvres est trop mal éclairée... Vous n'y voyez pas !

Il faut juger les enfants au soleil.

## UN ENFANT POUR L'ABBÉ MÉNY

Le tribunal hésite, l'avocat de la République n'a pas requis le terrible acquittement qui conduit au bagne... L'accusé attend entre les deux gardes. Le banc des témoins est vide : ni mère, ni père, ni tuteur.

Alors maître Paul Kahn se lève :

— Si le tribunal veut bien me le confier...

M. Aubry interroge :

— Votre famille ne veut pas de vous... Nous ne pouvons vous laisser seul... Voulez-vous être placé à la campagne?

— Oui, m'sieur.

Et tout de suite le président marmonne :

— Attendu... Attendu... Attendu... le place sous le régime de la liberté surveillée et le confie au Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence...

L'accusé est emmené par les gardes. Comme il disparaît sous le portillon, maître Paul Kahn le rappelle :

— Petit! Petit!...

— ...

— Tiens-toi prêt pour demain matin, je t'enverrai chercher à la Roquette à neuf heures.

— Merci m'sieur.

\* \* \*

J'ai vu à la Roquette trois enfants sages qui attendaient, le nez contre une porte, leur tour de visite médicale. Le directeur, M. Yan, me les a désignés :

— Ce sont les assassins du petit boucher.

Le petit boucher sortait le soir de sa

boutique. Les trois enfants l'ont entraîné dans un terrain vague et l'ont étranglé pour voler sa paie.

S'ils peuvent se juger, la Roquette doit leur paraître bâtie à leur taille. C'est une triple forteresse en pierre et en fer. On n'y voit que des murs et des barreaux. En haut des cours on aperçoit le ciel comme du fond d'un puits.

Dans trois enceintes hexagonales, s'allongent des couloirs que, par mesure d'hygiène, M. Yan vient de faire repeindre mi-chaux, mi-goudron, c'est-à-dire en catafalques. Des filets sont disposés au bas des escaliers comme sous les trapèzes du cirque, car le suicide est interdit.

Ni gaz, ni électricité. L'hiver, à quatre heures, des quinquets fument dans les galeries; la nuit est complète dans les cellules. On a seize heures pour dormir et pour méditer. Les assassins du petit boucher peuvent mesurer leur forfait à leur prison.

Mais le jeune Delaplanque Louis à

qui maître Kahn a donné rendez-vous pour demain neuf heures, comment mesure-t-il son crime ?



Il a été élevé au lycée Montaigne jusqu'en seconde. Ses amis vont être bacheliers. Il les aurait suivis ou précédés, si sa mère n'était morte.

M. Delaplanque travaillait chez un coquetier, quai de la Rapée. Pendant les vacances, il ordonnait à son fils :

— Balance-moi tes cahiers et viens me donner un coup de main au camion.

Il lui faisait porter des paniers-cages où vingt poules s'égosillaient et s'étranglaient entre les barreaux d'osier, et il le plaisantait :

— As-tu peur de leur faire mal ou de te faire mal ?

Le soir, la mère rendait ses livres au lycéen. C'est elle qui l'avait maintenu à Montaigne.

Après le dîner d'enterrement, M. Dela-

planque avait présenté son fils à un convive :

— Il faut gagner ta croûte. Tu iras avec M. Bouchard, il est jardinier chez M. Bost, à Neuilly. Tu l'aideras pour le jardin et tu serviras de valet de chambre à M. Bost.

M. Bouchard avait fait l'éloge du patron et du métier :

— Dans les gens de maison, ceux qui ont de l'éducation comme toi ont plus d'avenir...

Une semaine plus tard, Louis quittait son gilet de lustrine. Sans prévenir M. Bouchard ni M. Bost, il prenait le tramway pour le quai de la Rapée. Il arrivait le soir chez le père. Une grande fille blonde qu'il ne connaissait pas le recevait et appelait :

— Jules!... C'est ton fils qui rapplique...

M. Delaplanque reconduisit le fugitif et l'excusa :

— Il s'ennuyait de moi... C'est sa première place.

Pour la seconde évasion, Louis est

allé tout droit devant lui pendant trois jours. La gendarmerie de Melun l'a arrêté.

C'est ainsi que pour des crimes assez dissemblables, les assassins du petit boucher et Louis Delaplanque ont habité des cellules pareilles (une table, un trou) et ont été soumis au même régime : la boule de son, la pitance de lentilles, la nuit de seize heures.

Il y a tout de même une différence :

Les trois assassins ont été appelés au parler. M. Delaplanque n'est jamais venu.

Maître Paul Kahn va réparer comme il pourra cette injustice.

Il n'y a pas une pierre rébarbative, pas une barre de fer dans les bâtiments du patronage. Les maisons en ciment sont légères comme des villas ; elles ont de grandes fenêtres pour regarder les jardins de Vaugirard. Sauf la classe, Louis aurait pu se croire au lycée.

Sauf la classe !

Il y a le ballon, les jeux, le dortoir immaculé, le réfectoire, le parc avec des arbres et des massifs de fleurs, même le cinéma.

Mais les patronages ne sont pas des écoles. Celui de maître Kahn a trois mille enfants. Combien faudrait-il d'argent pour les instruire tous ?

Les petits apprennent à lire et à compter, les moyens et les grands doivent gagner leur vie.

— Veux-tu aller à Épinal ?

— Oui, M'sieur.

— Je te prendrai ton billet demain, tu voyageras seul et tu te présenteras à M. l'abbé Mény, 8, rue Haute, avec une lettre que je te remettrai.

L'abbé Mény veille sur mille enfants qu'il a placés partout, aux champs et à la ville : des valets de ferme, des commis de magasin, des garçons de restaurant...

Louis choisira...

Mais l'abbé n'a pas les moyens d'envoyer ses pupilles en rhétorique au collège d'Épinal !



« J'AI LAISSÉ MES LIVRES... »

Le petit Delaplanque est arrivé à Épinal à midi, un jour de soleil. Il a demandé son chemin au chauffeur de l'Hôtel Suisse :

— La rue Haute ?

— Quel numéro ?

— Le 8.

— Tu vas au patronage ?

— Oui.

— Ne cherche pas... voilà l'abbé.

L'abbé Mény nous attendait. Il avise le chauffeur :

— Bonjour Paulot. C'est pour moi ce petit ?

— Oui, monsieur l'abbé.

L'abbé me désigne Paulot à son volant.

— Vous voyez, il est de chez nous, lui aussi.

Trois porteurs avaient mis ma valise en compétition.

— Hôtel du Louvre !... Hôtel des Vosges !... Hôtel Suisse !...

— Si vous n'avez pas d'hôtel, s'empressa M. Mény, donnez votre bagage à l'Hôtel d'Angleterre, c'est-à-dire à M. Kirsch.

M. Kirsch est un jeune homme râblé, rougeaud, qui sourit avec de belles dents écartées. Il prend ma valise et la dépose sur la banquette de l'omnibus.

— Je l'appelle M. Kirsch parce qu'il aime un peu trop la « gnolle »... Je l'avais placé au Louvre comme sommelier. Hein... quelle idée j'avais eue ! Tu la regrettes, cette place !

M. Kirsch hausse les épaules :

— « Nicotte ! »<sup>1</sup>.

1. Ça ne fait rien.

Épinal est une honnête ville, qui n'a pas renoncé à la jeunesse ; une vieille alerte et propre, aux coquetteries surannées.

Nous allons vers la rue Haute par le quai des Bons-Enfants, le long du canal des Grands-Moulins. Nous enjambons la Moselle par le Pont-de-Pierre. Le petit Delaplanque nous suit, les mains dans les poches :

— Tu n'as pas de sac ?

— Tout ce que j'avais ne valait rien ; j'ai tout laissé à la Roquette.

Le soleil illumine les toits gris, des femmes à genoux font mousser du linge sur la berge. C'est une matinée heureuse.

— Hé là !

L'abbé arrête tout le monde. Ce camionneur, c'est Gerbier, un pupille ; ce télégraphiste, c'est Vallat, un pupille. Devant la pâtisserie, le garçon en tablier blanc ; devant la boucherie,

le garçon en tablier bleu ; le mécano qui pompe l'essence à l'entrée du garage, tous des pupilles.

L'abbé Mény a mille enfants.

\* \* \*

Voici des nouilles au fromage qui fument dans un plat d'étain ; assieds-toi, Delaplanque, prends ta place à côté des autres...

Il y a, 8, rue Haute, un bureau avec mille fiches, un magasin d'habillement, un dortoir, une salle à manger. Les enfants qui arrivent et ceux qui partent se rencontrent ici. Les uns vont chez le patron qui les a loués, les autres au régiment... c'est toujours du service.

Voici un plat de nouilles... déjeune.

Nous allons parcourir en auto la route blanche entre les champs verts, traverser les villages — quinze maisons autour d'un clocher — chercher des fermes perdues dans les terres à fourrage et y découvrir les petits serviteurs

agricoles à qui les juges du quai des Orfèvres ont évité la Correction.

Chenil, Laveline, Docelles, Arches, Brunveuilleures, bourgades grises sur la montée des Vosges, devant les hautes murailles de sapins noirs qui retiennent jusqu'au printemps les neiges dans leurs branches.

L'auto hésite, l'abbé consulte son carnet et s'enquiert :

— Monsieur Domely ?

— Ici, tout juste. La dernière maison à droite, avec une fontaine contre le mur.

Précisément M. Domely et le « petit » font des cailloux devant la porte pour les prestations.

— Bonjour, monsieur Domely. Est-ce qu'il va bien le gars ?

— Ça va comme ça.

— Qu'est-ce que tu as à la main, petiot ?

— J'ai mal *le* doigt.

— C'est en fendant du bois, explique le patron, ou en jouant avec les petits. Je ne lui avais pas dit de fendre le bois...

Il est allé à la cave pour s'amuser. C'est la deuxième fois, en plein travail, qu'il nous manque pendant huit jours.

Le pupille dépose son marteau et se décide.

— Monsieur l'abbé, je voudrais cinq francs d'argent de poche.

— Combien as-tu ?

— Quatre francs... ça me coûte déjà quatre francs pour me faire couper les cheveux.

— Tu ne te fais pas couper les cheveux tous les dimanches.

Pourceux, Le Tholy, Jarmenil, Teudon... Nous stoppons devant les fermes, nous refusons la goutte offerte dans la cuisine sur les bahuts de chêne sculptés, nous admirons les vingt vaches de l'étable.

— Où est la chambre du petit ?

Tantôt l'escalier nous y conduit, tantôt une échelle. On y trouve le lit avec les draps lorrains qui entourent la paillasse. Les souliers et les habits du dimanche sont rangés sur une caisse à côté de la bougie mi-consumée.

Le patron, la patronne sont de rudes paysans qui voudraient arrêter les heures trop rapides des journées pour rapporter le soir un peu plus de fatigue, un peu plus de travail achevé.

« Un gamin de treize ans se paie trois cent cinquante francs par an. Ça ne rend pas beaucoup, ça joue, ça mange. Il vaut mieux donner deux mille pour un jeune homme. Mais à partir de seize ans, ils n'obéissent plus. »



Rattu obéit quand il veut.

— Il craint mon mari, nous dit la fermière, mais avec moi *il me crie* et c'est lui qui me commande.

Rattu approuve d'un sourire.

Son père travaille dans les mines de charbon du Puy-de-Dôme, à Saint-Éloi. Le petit aidait la mère au triage et allait avec elle glaner des morceaux d'anhracite sur le rebut. Il a volé, dans la chambre chaude, des effets

d'ouvriers qu'on a retrouvés chez son oncle.

L'oncle a été condamné à huit jours de prison; le petit a permuté de la mine à l'étable.

— Il a du beurre et du lait comme nous!

Ils ont tous du beurre et du lait, car l'étable partout est bien garnie et les paysans qui peuvent louer un garçon au Patronage ne sont pas de pauvres gens.

Blanchard se tenait bien, mais la semaine dernière, il a entraîné Marthe — une simple — au grenier. Il lui a mis de la paille dans la bouche et l'a laissée pour morte...

Bocage en est à son septième patron. Il a le vol dans la peau. Il avait pris mille sept cents francs à sa grand-mère. Depuis, il a récolté, çà et là, des sous et des billets dans tous les tiroirs et sous toutes les piles de linge. Il vient de faire sauter le cadenas d'une malle dans laquelle il n'a rien trouvé. On va le renvoyer en prison.

Gremy a vingt ans. Il doit partir pour les bat' d'AF à cause de son casier.

— Où est Gremy? demande l'abbé.

La fermière s'affole.

— Il est au cerisier, c'est loin d'ici.

— J'ai une bonne nouvelle à lui annoncer: j'ai obtenu qu'il ferait son service en France, dans un régiment ordinaire.

La fermière appelle une fillette :

— Élise, cours chercher Gremy, ramène-le, dis-lui tout de suite qu'il n'ira pas en Afrique, c'est Monsieur l'abbé qui vient nous l'apprendre.

La femme paraît émue, elle reste un instant sans voix.

— Oh ça! pour une bonne nouvelle...

Puis elle enfouit sa tête dans son tablier et pleure :

— Excusez - moi, Messieurs, c'est comme notre fils.

Le petit Delaplanque est désigné pour remplacer Gremy qui part au

service. Nous le retrouvons le soir rue Haute, il a dîné et il écrit une lettre.

— C'est à ton père ?

— Non, c'est à M. Yan, le directeur de la Roquette. J'ai laissé là-bas tous mes livres de seconde dans un moment de colère. Je lui demande de me les renvoyer ici. J'aurai peut-être un peu de temps.

L'abbé Mény me reconduit à l'hôtel, nous nous attardons dans les rues, de la mairie à la comédie. Sur le quai Jules-Ferry des cris joyeux nous parviennent. Je me retourne et j'aperçois une haute bâtisse.

— Le collègue.

## N° 17 : LA DERNIERE

La dernière — N° 17 — c'est Éliisa Delange. Elle comparait pour la troisième fois en quatre ans.

La première fois elle avait expliqué :

— Je me suis enfuie des sœurs, mon président, parce que je préférais un patronage laïque.

Elle avait été confiée à la Visitation. On l'avait arrêtée dans une cabane abandonnée de la zone où elle se trouvait avec un inconnu.

L'inconnu avait montré aux inspecteurs des papiers en règle, avec une

photographie, un cachet, des signatures. Il avait quatre-vingt-dix francs sur lui. Après vérification de son domicile, on l'avait relâché.

Élisa, au contraire, avait été dirigée sur le Dépôt. Du Dépôt, sur Fresnes; de Fresnes, sur le tribunal et du tribunal sur le couvent.

On ne l'avait pas rendue à son père. M. Delange était inscrit plusieurs fois aux « sommiers »; il travaillait peu, acceptait l'argent que sa fille lui rapportait... A cette époque la Supérieure avait déclaré au Président :

« Malgré la patience déployée par nos sœurs, cette enfant est devenue si grossière que nous ne pouvons plus rien en faire... »

Pourtant, Élisa Delange avait appris à ourler des draps, des serviettes, des mouchoirs, à réciter des prières, à chanter dans le préau les jours de pluie où la récréation libre était supprimée.

Elle pouvait rester à genoux, les bras en croix, deux heures sans faiblir et

baiser les dalles de l'atelier sans répulsion.

Pour le deuxième *incident*, elle s'était enfuie du patronage laïque.

Une dame la conduisait à l'hôpital « pour la piqûre » et l'avait laissée seule dans la salle d'attente. Élisa avait déclaré tout haut :

— Il y a trop de monde aujourd'hui. Je passerai mardi.

Les agents l'avaient retrouvée deux mois plus tard chez son père.

Au lieu de requérir, l'avocat de la République avait plaidé :

— Une jeune fille que son père entraîne à la débauche est excusable, elle mérite notre pitié.

Mais personne ne s'était levé au banc des patronages. On avait dû l'envoyer en correction, à Clermont.

Après six mois de « bonne conduite », elle avait été placée, en ville, comme bonne, chez le maire adjoint, entrepreneur de peinture. Elle était partie avec un jeune ouvrier, un Parisien, nouvellement embauché pour un gros

ouvrage et qui connaissait mal son métier.

On ne l'aurait jamais retrouvée si les voisins de l'hôtel, boulevard de la Villette, ne l'avaient signalée au commissaire pour avoir martyrisé son enfant.

Elle comparait pour la troisième fois.

Une grande fille.

Ses cheveux sont restés courts, jaunes et frisés, malgré le séjour à Fresnes.

Quand elle retire, pour parler, le mouchoir qu'elle tient sur sa bouche, elle découvre un visage qui semble éclairé par les yeux, à la lumière froide.

Le fourreau de laine beige à grosses raies rouge dont elle est vêtue serait presque correct — avec des jambes nues et des sandales de paille — le matin, sur une petite plage.

Elle ne sait que pleurer.

Tantôt fort, avec des hoquets comme dans une crise de nerfs, tantôt avec la discrétion des longues misères.

Soudain elle arrête net sa douleur et répond d'une voix fausse :

— Le petit est très méchant, mon président. On ne lui a jamais fait mal : on lui donnait des taloches pour le faire taire lorsqu'il nous empêchait de dormir.

Elle est restée, depuis sa dernière évasion, en ménage avec l'ouvrier peintre.

— Votre ami a reconnu l'enfant ?

— Non, mon président.

— Mais oui, il l'a reconnu. J'ai l'acte. Elle hausse les épaules.

— Peut-être bien !...

— Votre ami ne travaillait jamais ?

— Si, Monsieur, il travaillait.

— Et vous alliez avec lui au *Moulin-Rouge* ?

Elisa se bâillonne à nouveau de son mouchoir et secoue la tête.

— Pendant que vous dansiez, votre enfant restait seul sur le lit, dans un état de malpropreté inimaginable. Un jour, en votre absence, une voisine a demandé la clef passe-partout au gérant ; elle a



ouvert votre chambre ; elle a pris le petit, lui a donné du lait et l'a nettoyé. Elle dit qu'elle a été suffoquée en entrant chez vous.

Au banc des témoins une forte femme approuve.

— Oui, monsieur, c'était une horreur !

L'huissier l'arrête :

— Chut !...

— Votre enfant est atteint de la syphilis. Vous ne l'avez jamais fait examiner... Et vous ? Vous ne vous soignez pas ?

— ...

— Depuis votre arrestation, votre ami avait trouvé du travail par hasard à la gare de l'Est. Il s'est fait écraser...

Le mouchoir d'Elisa est détrem pé. Des larmes coulent sur le bois verni du box. L'accusée adresse un sanglot bruyant au souvenir de son ami dont le président vient d'évoquer la mort tragique. Puis elle ajoute :

— Je suis encore enceinte. J'attends un enfant dans trois mois.



Madame Le Marillié, Présidente de l'œuvre des Jeunes Délinquantes avait quitté le banc des patronages après l'affaire 14. Elle recevait aujourd'hui chez elle des magistrats, des avocats, des bienfaiteurs... et m'avait fait promettre d'assister à la réunion.

— Cinq heures.

Je rangeai mon crayon, mon carnet de notes et je sortis discrètement. Dehors, j'avisai un taxi :

— 90 bis, boulevard de Courcelles.

Le valet s'empara de mon chapeau et me précéda dans le grand salon. Les cinq fenêtres s'ouvraient sur des jardins où des allées jaunes, propres, géométriques, encadraient des massifs de feuillages et de fleurs. Ici, des fauteuils en tapisseries, des carpettes épaisses, de lourds rideaux, des vitrines...

Le mari de madame Le Marillié collectionnait des boîtes d'allumettes. Il en avait rassemblé plus de dix mille de

tous les pays — notamment de Chine — et de toutes les époques, depuis que le phosphore et le soufre avaient été utilisés pour la fabrication industrielle des allumettes chimiques.

— Monsieur le juge Robine, maître Schmoll, madame de Vauduit, mademoiselle Aiguyet!...

Ils discutaient précisément le rapport moral de l'œuvre des Jeunes Délinquantes.

— Chine ou Ceylan?

— Chine...

— Il est parfumé à l'acacia... Voulez-vous du cake?... une tartine flamande?

Je racontai l'histoire de la fille Delange.

— Oh! nous la connaissons, interrompit maître Schmoll. Nous avons fait l'impossible pour elle. Aucune œuvre ne pourrait s'en charger maintenant. Cette fille serait un danger physique et moral pour nos pupilles. Nous n'avons d'ailleurs ni section de maternité, ni pouponnière.

Après le Thé social de madame Le Marillié, je rentrai seul, par le parc Monceau. Cette longue journée de juin n'était pas finie; des enfants jouaient encore dans les allées au bord du bassin.

Je pensais aux deux petits de la fille 17; à l'aîné criant dans une chambre d'hôtel quand la mère était au dancing; à l'autre... qui allait naître bientôt à Doullens ou à Clermont, en correctionnelle!

Alors j'imaginai le tribunal des Enfants dans seize ans.

Je reconnaissais quelques visages : le plus jeune assesseur était devenu président.

Au banc des patronnesses, madame Le Marillié s'était un peu voûtée; elle ne cachait plus ses cheveux gris et portait une décoration rouge à son corsage. Il y avait aussi des figures nouvelles...

Dans le box, entre les deux gardes,  
un gamin rachitique :

— Vous vous appelez Delange, Emile.  
Vous êtes âgé de quinze ans...

— Oui, M'sieu.

— Votre mère ?

— Elle est morte.

— Qu'est-ce qu'elle faisait ?

Le petit Delange hésitait un peu...  
Il avait ce geste et cette pudeur que  
j'avais vus tant de fois aux petits accu-  
sés, devant cette question :

— Qu'est-ce qu'elle faisait ?

— Elle faisait la noce !

FIN

## TABLE

### PREMIÈRE PARTIE

*La « P. J. »*

JE SUIS FLIC . . . . .	3
MA PREMIÈRE FILOCHE . . . . .	13
UN CRIME A ÉTÉ COMMIS . . . . .	23
A LA NOCE DE BOTÉRO . . . . .	37
« MONDAINS » ET « COCO » . . . . .	47
LE GRAND INQUISITEUR . . . . .	57
QUI A TUÉ ? . . . . .	67

### DEUXIÈME PARTIE

*Monsieur Martel*

COMMISSAIRE DÉLÉGUÉ A LA MISÈRE DE PARIS

LA FOLIE DE MADAME FRANÇOISE . . . . .	81
LA VIEILLE ET LES RATS . . . . .	93

V'LA LE QUART !... . . . . .	101
OU EST-IL LE SOLEIL ? . . . . .	107
L'ESPAGNE DE SAINT-DENIS . . . . .	115
LA POLOGNE A PARIS. . . . .	121

### TROISIEME PARTIE

*Une audience du tribunal des enfants.*

NUMÉRO 1. . . . .	133
NUMÉRO 2. . . . .	145
NUMÉRO 3. . . . .	153
NUMÉRO 4. . . . .	163
NUMÉROS 5-6-7-8 . . . . .	173
UN NUMÉRO 7 OU 10 DE L'ANNÉE DERNIÈRE. . . . .	183
UN ENFANT POUR L'ABBÉ MÉNY .	195
« J'AI LAISSÉ MES LIVRES... » . .	203
N° 17 : LA DERNIÈRE. . . . .	213

ACHEVÉ D'IMPRIMER POUR  
"LES ÉDITIONS DE FRANCE"  
PAR L'IMPRIMERIE NOUVELLE  
11, RUE CADET, A PARIS,  
— LE 20 MARS 1927 —

# LES ÉDITIONS DE FRANCE

20, Avenue Rapp — PARIS-VII<sup>e</sup> — Téléphone : Ségur 83-24

JEAN AJALBERT <i>de l'Académie Goncourt</i> La Passion de Roland Garros <i>L'ouvrage en 2 volumes</i> . . . 25 »	J. KESSEL et H. ISWOLSKY Les Rois Aueugles . . . . 12 »
HENRI BÉRAUD Le Bois du Templier pendu . . 12 » Ce que j'ai vu à Berlin . . . . 12 » Ce que j'ai vu à Moscou . . . . 12 »	EUGÈNE MARSAN Savoir vivre en France . . . . 12 »
ALBERT BESNARD <i>de l'Académie française</i> Sous le Ciel de Rome (Souvenirs) 12 »	ARMAND MERCIER L'Aventure amoureuse de Pierre Vignal . . . . . 12 » La Vengeance de Kali . . . . 12 »
PIERRE BONARDI Le Rituel de la Volupté . . . . 9 »	P. MILLE et A. DEMAISON La Femme et l'Homme nu . . 12 »
PAUL CHACK On se bat sur mer . . . . . 12 »	PIERRE MILLE Christine et Lui . . . . . 12 »
PIERRE DAYE La Chine est un pays charmant 12 »	JEAN DE PIERREFEU L'Anti-Plutarque . . . . . 12 » Comment j'ai fait fortune . . 12 »
LUCIE DELARUE-MARDRUS Embellez-vous ! . . . . . 12 »	MARCEL PRÉVOST <i>de l'Académie française</i> Sa Maîtresse et Moi . . . . 12 »
CHARLES DERENNES Amours et Crimes . . . . . 12 »	JEANNE RAMEL-CALS La Belle Captive . . . . . 12 »
PIERRE DOMINIQUE Les Fils de la Louve . . . . . 12 »	J.-H. ROSNY J <sup>ne</sup> <i>de l'Académie Goncourt</i> Les Beaux Yeux de Paris . . 12 » La Courtisane Passionnée . . 12 » La Courtisane Triomphante . 12 »
MAURICE DE FLEURY <i>de l'Académie de Médecine</i> L'Angoisse Humaine . . . . . 12 »	JEAN-TOUSSAINT SAMAT "Camard" Gardian . . . . . 12 »
ANDRÉ GYBAL Luxure . . . . . 12 » Ma Femme et son Amant . . 12 »	W. SOMERSET MAUGHAM L'Archipel aux Sirènes . . . 12 » La Passe dangereuse . . . . 12 »
MAURICE LARROUY La Caravane sur l'Atlantique. 12 » Coups de roulis . . . . . 12 » Le Révolté . . . . . 12 » Leurs Petites Majestés . . . 12 »	VALLE INCLAN Sonates de Printemps et d'Été 12 »

## LA REVUE DE FRANCE

20, Avenue Rapp, Paris

Le Numéro : 7 fr.

Directeurs : MARCEL PRÉVOST, *de l'Académie Française*  
et RAYMOND RECOULY

Secrétaire Général : H. DE CARBUCCIA

### LA PLUS VIVANTE DES REVUES FRANÇAISES

publie des romans des plus célèbres romanciers :

Marcel PRÉVOST, Robert de FLERS, Pierre BENOIT, Henri BÉRAUD,  
Roland DORGÈLES, J. KESSEL, Maurice LARROUY, Armand MERCIER,  
Ernest PÉROCHON, W. SOMERSET MAUGHAM, VALLE INCLAN, etc.